

CARTE D'ENREGISTREMENT DE GARANTIE

Exemplaire A à retourner sous huitaine à Automobiles Ligier, 105 route d'Hauterive / 03200 ABREST

**Garantie contractuelle d'une durée de trois ans
à compter de la date de mise en circulation initiale,
avec une limitation de kilométrage à 40000 Km durant cette période.**

La garantie ne sera effective qu'à la réception par Automobiles Ligier de la carte d'enregistrement dûment complétée par l'acheteur et le distributeur agréé vendeur dans les 8 jours qui suivent la livraison.

Identité du véhicule

Type : _____ Modèle : _____

N° de série : V J R J S

N° moteur : | | | | | | | | | | | | | | Couleur : | | | | | | | |

Date de première mise en circulation : | | | | | | | |

Identité du client

Mr ☐ Mme ☐ Mlle ☐ Nom : |

Prénom : |

Date de naissance : _____ N° de téléphone : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Date de début de garantie (livraison)

Date de fin de garantie

Cachet du distributeur agréé vendeur

Date et signature

Je demande à bénéficier de la garantie
aux conditions figurant dans le carnet joint
et reconnais avoir reçu la carte
d'enregistrement de garantie.

A

Le

Signature du client

CARTE D'ENREGISTREMENT DE GARANTIE

Exemplaire B revenant au distributeur/vendeur

**Garantie contractuelle d'une durée trois ans
à compter de la date de mise en circulation initiale,
avec une limitation de kilométrage à 40000 Km durant cette période.**

La garantie ne sera effective qu'à la réception par Automobiles Ligier de la carte d'enregistrement dûment complétée par l'acheteur et le distributeur agréé vendeur dans les 8 jours qui suivent la livraison.

Identité du véhicule

Type : _____ Modèle : _____

N° de série : V J R J S

N° moteur : _____ Couleur : _____

Date de première mise en circulation : | | | | | | | |

Identité du client

Mr ☐ Mme ☐ Mlle ☐ Nom :

Prénom : |

Date de naissance : _____ N° de téléphone : _____

Adresse :

Ville : _____ Code postal : _____

Date de début de garantie (livraison)

Date de fin de garantie

Cachet du distributeur agréé vendeur

Date et signature

Je demande à bénéficier de la garantie
aux conditions figurant dans le carnet joint
et reconnais avoir reçu la carte
d'enregistrement de garantie.

A

Le

Signature du client

CARTE D'ENREGISTREMENT DE GARANTIE

Exemplaire à conserver dans le carnet de garantie

**Garantie contractuelle d'une durée trois ans
à compter de la date de mise en circulation initiale,
avec une limitation de kilométrage à 40000 Km durant cette période.**

La garantie ne sera effective qu'à la réception par Automobiles Ligier de la carte d'enregistrement dûment complétée par l'acheteur et le distributeur agréé vendeur dans les 8 jours qui suivent la livraison.

Identité du véhicule

Type : _____ Modèle : _____

N° de série : V J R J S

N° moteur : _____ Couleur : _____

Date de première mise en circulation : | | | | | | | |

Identité du client

Mr ☐ Mme ☐ Mlle ☐ Nom :

Prénom : | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Date de naissance : _____ N° de téléphone : _____

Adresse :

Ville :
 Code postal :

Date de début de garantie (livraison)

Date de fin de garantie

Cachet du distributeur agréé vendeur

Date et signature

Je demande à bénéficier de la garantie
aux conditions figurant dans le carnet joint
et reconnais avoir reçu la carte
d'enregistrement de garantie.

A

Le

Signature du client

DÉFINITION DE LA GARANTIE

Ce quadricycle LIGIER neuf accompagné du carnet d'entretien :

- Est couvert par la garantie légale des vices cachés prévue par les articles 1641 et suivants du Code Civil.
- Bénéficie d'une garantie contractuelle d'une durée **de trois ans à compter de la date de mise en circulation initiale avec une limitation kilométrique de 40000 km durant cette période.**
- Bénéficie de LIGIER ASSISTANCE, assistance dépannage et remorquage, pendant la durée de la garantie contractuelle du présent véhicule suivant conditions spécifiques LIGIER ASSISTANCE.

Cette garantie est valable auprès du réseau de distributeurs dûment agréés par **AUTOMOBILES LIGIER.**

Le carnet d'entretien comprend la carte d'enregistrement de garantie qui doit être entièrement complétée, tamponnée et retournée au Service Après Vente AUTOMOBILES LIGIER par le distributeur vendeur immédiatement à la mise en circulation. La signature du propriétaire atteste qu'il reconnaît et accepte les clauses du présent contrat.

Dans le cas où cette carte d'enregistrement garantie ne serait pas retournée, la garantie ne peut être appliquée.

- De la qualité du rodage dépendra la longévité du véhicule Ligier.
- **Contrôler tous les 2500 km le niveau d'huile.**
- Le carnet d'entretien doit être présenté à tout distributeur **AUTOMOBILES LIGIER** agréé pour toute opération d'entretien ou de demande d'application de la garantie. Les entretiens et vidanges étant obligatoires pour conserver le droit à la garantie, ils doivent être certifiés par le distributeur.

CONDITIONS DE LA GARANTIE

La garantie **AUTOMOBILES LIGIER** s'applique au véhicule. Par conséquent, le transfert de sa propriété ne modifie pas les conditions d'application de cette garantie.

Pour bénéficier de la garantie, l'utilisateur doit obligatoirement présenter le carnet de garantie dûment rempli qui justifie que les opérations d'entretien préconisées par le constructeur ont été effectuées (avec une tolérance de plus ou moins 200 Km par rapport au kilométrage initialement prévu).

La garantie **AUTOMOBILES LIGIER** s'applique pour l'élimination à titre gratuit (pièces et main d'œuvre) de toute défectuosité de matière ou de construction constatée dans les conditions suivantes :

- Les travaux de garantie doivent être effectués sous la responsabilité et dans les ateliers d'un distributeur **AUTOMOBILES LIGIER**.

- L'échange ou la remise en état de toute pièce reconnue défectueuse est laissé à la libre appréciation d'**AUTOMOBILES LIGIER**.

- Les temps de remboursement étant calculés suivant les barèmes édités par **AUTOMOBILES LIGIER** pour les travaux sur des véhicules d'origine en bon état, les démontages d'accessoires non d'origine ou lavage si nécessaire aux interventions en garantie seront facturés.

La garantie **AUTOMOBILES LIGIER** ne s'applique pas s'il est prouvé que la défectuosité constatée tient au fait que :

- Le véhicule n'a pas été entretenu normalement et que notamment les instructions concernant le traitement, l'entretien ou les soins à donner à ce dernier, qui sont prévus dans le carnet d'entretien, n'ont pas été respectées.

- Des pièces ont été montées, des modifications ou adaptations ont été effectuées sur le véhicule alors qu'elles ne sont pas autorisées ou prévues par le constructeur.

- L'utilisateur a fait réparer ou entretenir le véhicule par un atelier n'appartenant pas au réseau **AUTOMOBILES LIGIER**.

- Le véhicule a été utilisé de manière anormale (par exemple : participation à des compétitions sportives, surcharges même passagères, se référer au manuel d'utilisation), inutilisation prolongée du véhicule, utilisation tout terrain.

CONDITIONS DE LA GARANTIE

- Lorsque les avaries sont la conséquence de l'usure normale du matériel ou d'un accident de la circulation.

- Les pièces d'usure normale tel que pneumatiques, amortisseurs de suspension, câbles, ampoules, fusibles, filtres, courroies (de transmission, de distribution, de variateur et d'alternateur), plaquettes de frein, balais d'essuie glace, garnitures et tissu, disques de frein (usure, aspect), pots d'échappement par corrosion externe ou interne ... ne sont pas couvertes par la garantie. De même, les batteries par défaut ou non respect des conditions d'entreposage, ne rentrent pas dans le cadre de la garantie.

- Les risques d'incendie, les détériorations résultant d'un vieillissement normal, d'un changement de teinte des surfaces de la carrosserie, des dommages sur la peinture ou sur la carrosserie (impact de gravillon, retombées atmosphériques, nettoyage des éléments avec : du diluant, un liquide corrosif, un nettoyeur haute pression, une chaleur trop importante), des phénomènes esthétiques n'affectant pas les performances du véhicule, des détériorations résultant d'un entreposage ou d'un mauvais transport, des avaries dues à des phénomènes naturels (grêle, inondation, etc.).

- Le carburant utilisé est de mauvaise qualité.

Cette garantie contractuelle ne couvre en aucun cas les ingrédients (huile, graisse, liquide de frein, liquide de refroidissement, carburant), les frais d'entretien, les frais d'immobilisation du véhicule, panne de carburant, crevaison, dommage lié aux projections, les dégâts subis par les biens ou marchandises transportés, les dégâts déclarés après la fin de la garantie.

IMPORTANT : l'emploi de tous systèmes de filtration non d'origine Ligier, de pièces d'un autre type ou modifiées de façon à augmenter les prestations, élimine systématiquement toute possibilité de recours en garantie.

De plus ces modifications tendant à augmenter la puissance et les performances entraînent la responsabilité du propriétaire vis-à-vis de la loi.

DÉFINITION ET CONDITIONS

DEFINITION ET CONDITIONS DE LIGIER ASSISTANCE

La présente convention d'assistance définit les conditions générales du contrat d'assistance LIGIER ASSISTANCE. Elle détermine les prestations qui seront garanties et fournies par EUROP ASSISTANCE, entreprise régie par le code des assurances, aux bénéficiaires de la présente convention.

ARTICLE PRÉLIMINAIRE - DÉFINITIONS

Les expressions ci-dessous ont dans la présente convention d'assistance les significations suivantes :

➤ FRANCE

France métropolitaine et la Principauté de Monaco.

➤ VÉHICULE

Par véhicule, il faut entendre tout véhicule neuf, immatriculé en France, faisant l'objet d'un contrat de vente auprès de la société LIGIER et de ses distributeurs en France.

➤ DATE DE PREMIÈRE MISE EN CIRCULATION

Par date de première mise en circulation, il faut entendre la date de première mise en circulation qui apparaît sur la carte grise du véhicule.

➤ BÉNÉFICIAIRE

Tout(s) conducteur(s) autorisé(s) par le propriétaire d'un véhicule et les

personnes transportées à titre gratuit dans le véhicule dans la limite du nombre de places prévues par le constructeur, ayant leur domicile en France.

➤ DOMICILE

Lieu de résidence principale et habituelle du bénéficiaire en France.

➤ PANNE

Toute défaillance mécanique, électrique ou électronique ou hydraulique du matériel rendant impossible pour le bénéficiaire l'utilisation du véhicule dans des conditions normales et nécessitant obligatoirement un dépannage ou un remorquage dans un garage pour y effectuer les réparations nécessaires, survenant pendant la durée contractuelle ci-après définie à l'article 1.

La panne de batterie ouvre droit aux prestations d'assistance.

Sont exclues de cette définition :

- Les opérations d'entretien, de contrôle, de révision, de pose d'accessoires, de remplacement de pièces d'usure, les campagnes de rappel du constructeur et les immobilisations consécutives à des interventions prévues ou à un défaut d'entretien,
- Les immobilisations dues à l'absence ou à la mauvaise qualité des lubrifiants ou de tout autre liquide nécessaire au bon fonctionnement du véhicule.

DE LIGIER ASSISTANCE

ARTICLE 1 - DURÉE DE LA COUVERTURE LIGIER ASSISTANCE

La couverture LIGIER ASSISTANCE prend effet à compter de la date de 1^{ère} mise en circulation du véhicule pour une durée de 36 mois consécutifs.

ARTICLE 2 - LIMITE TERRITORIALE

La couverture LIGIER ASSISTANCE s'applique en France.

ARTICLE 3 - MODALITÉS D'INTERVENTION

Les prestations définies ci-dessous seront effectuées sur demande expresse d'un bénéficiaire, formulée directement auprès des services de LIGIER ASSISTANCE grâce à un numéro de téléphone :

01 41 85 83 26

LIGIER ASSISTANCE, sur toute demande d'un automobiliste indiquant qu'il est bénéficiaire de l'assistance LIGIER ASSISTANCE et que son véhicule est victime d'une panne s'assurera auprès de lui qu'il est bien bénéficiaire au sens de la présente convention en lui demandant les renseignements suivants :

- Numéro d'immatriculation du véhicule,
- Date de première mise en circulation,
- Nom et adresse du propriétaire,
- Modèle et numéro du châssis du véhicule,

ARTICLE 4 - MODALITÉS D'EXÉCUTION DES PRESTATIONS

LIGIER ASSISTANCE s'engage à garantir les prestations ci-dessous avec la meilleure diligence 24 heures sur 24 tous les jours y compris les jours fériés.

Les interventions seront effectuées sous réserve des disponibilités locales.

Les prestations qui n'auront pas été demandées au moment même du besoin en accord avec LIGIER ASSISTANCE, ne donneront pas droit a posteriori à un remboursement ou à une indemnité compensatoire. Dans tous les cas, l'automobiliste devra fournir, à titre de justificatif, les originaux des factures.

En aucun cas, les frais que le bénéficiaire aurait dû ou avait prévu d'engager, dans le cadre de son déplacement, ne pourront être à la charge de LIGIER ASSISTANCE (frais de carburant, restaurant, taxi, hôtel en cas de séjour prévu sur le lieu de la panne, coût des pièces détachées, etc. .).

DÉFINITION ET CONDITIONS

ARTICLE 5 - PRESTATIONS DE LIGIER ASSISTANCE

LIGIER ASSISTANCE s'engage, compte-tenu des conditions ci-dessus, à garantir les prestations suivantes :

5.1 ASSISTANCE TECHNIQUE AUX VEHICULES

A. Dépannage sur place ou remorquage

En cas de panne, LIGIER ASSISTANCE organise et prend en charge le dépannage du véhicule sur le lieu de la panne ou le remorquage du véhicule jusqu'au concessionnaire ou agent du réseau de distribution de la marque du véhicule le plus proche du lieu de l'immobilisation.

Le remorquage se fera sur un périmètre de 100 km maximum. Au-delà de ce 100ème km, les kilomètres supplémentaires feront l'objet d'une facturation au bénéficiaire du véhicule LIGIER sur présentation préalable d'un devis.

B. Acheminement des passagers vers leur domicile ou lieu de destination

Cette prestation est valable si un remorquage a été préalablement organisé par LIGIER ASSISTANCE.

Si le véhicule est immobilisé plus de 2 heures à la suite d'une panne, LIGIER ASSISTANCE effectue l'acheminement

des bénéficiaires vers leur domicile habituel en France métropolitaine ou en Principauté de Monaco ou vers leur lieu de destination en France métropolitaine ou en Principauté de Monaco, en prenant en charge les frais de taxi à hauteur de 80 € TTC.

ARTICLE 6 - EXCLUSIONS GENERALES

Nous ne pouvons en aucun cas nous substituer aux organismes locaux de secours, d'urgence.

Sont exclus :

- Les conséquences de guerres civiles ou étrangères, d'instabilité politique notoire, de mouvements populaires, émeutes, actes de terrorisme, représailles, restriction à la libre circulation des personnes et des biens, grèves, explosions, catastrophes naturelles, désintégration du noyau atomique, ou tout autre cas de force majeure,
- Les conséquences des incidents survenus au cours d'épreuves, courses, ou compétitions motorisées (ou leurs essais), soumises par la réglementation en vigueur à l'autorisation préalable des pouvoirs publics, lorsque le bénéficiaire y participe en tant que concurrent,
- Les sinistres survenus dans les pays exclus de la garantie ou en dehors des dates de validité du contrat,

DE LIGIER ASSISTANCE

- Les frais engagés sans notre accord sauf impossibilité matérielle justifiée, ou non expressément prévus par la convention,
- Les frais non justifiés par des documents originaux,
- Les vols de bagages, matériels et objets divers restés dans le véhicule, ainsi que des accessoires de ce dernier (autoradio notamment),
- Les frais de carburant,
- Les frais de gardiennage du véhicule abonné,
- Les frais de douane,
- Les frais de restaurant,
- Les crevaisons,
- Les pertes/vols/casses de clés du véhicule,
- Les pannes ou erreurs de carburant,
- La tentative de vol et le vol du véhicule,
- Les actes de vandalisme,
- Les conséquences d'actes intentionnels de la part du bénéficiaire ou les conséquences d'actes dolosifs ou de tentative de suicide.

ARTICLE 7 - CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

LIGIER ASSISTANCE ne pourra être tenu pour responsable des manquements à l'exécution des prestations dus à des événements tels que : guerre civile ou étrangère, instabilité politique notoire, émeutes, actes de

terrorisme, mouvements populaires, représailles, restriction à la libre circulation des personnes et des biens que celle-ci soit nominative ou générale, grèves, explosions, catastrophes naturelles, désintégration du noyau atomique ou autres cas de force majeure, ni des retards dans l'exécution résultant des mêmes causes.

ARTICLE 8 - SUBROGATION

Conformément à l'article L121-12 du Code des Assurances, LIGIER ASSISTANCE est subrogé à concurrence des indemnités payées et des services fournis par lui dans les droits et actions du bénéficiaire ou ceux de son représentant contre toute personne responsable des faits ayant motivés notre intervention.

ARTICLE 9 - PRESCRIPTION

Conformément à l'article L114-1 du Code des Assurances, toute action dérivant de cette convention est prescrite dans un délai de deux ans à compter de l'événement qui y donne naissance.

ARTICLE 10 - AUTORITE DE CONTROLE

L'autorité chargée du contrôle est la Commission de Contrôle des Assurances, 54 rue de Châteaudun - 75009 Paris.

L'ENTRETIEN PROGRAMMÉ

Huile moteur	8100 X-cess 5W-40
Huile boîte inverseur	Gearbox 80W90
Liquide de frein	DOT 4 Brake Fluid
Liquide de refroidissement	Inugel Classic
Liquide lave glace	Vision Classic

Automobiles LIGIER préconise **MOTUL**

	PERIODICITE (kms)																			
	5000	10000	15000	20000	25000	30000	35000	40000	45000	50000	55000	60000	65000	70000	75000	80000	85000	90000	95000	100000
Huile moteur (1)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Huile boite de vitesse (2)	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X
Liquide de frein (3)	O	O	O	O	O	O	O	O	O	X	O	O	O	O	O	O	O	O	O	X
Liquide refroidisse- ment (3)		O	O	O	O	X	O	O	O	O	O	X	O	O	O	O	O	X	O	O
Filtre à huile (1)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Filtre à air (2)		O	X	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X	O
Filtre à gasoil (1)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Courroie distribution (4)																X				
Courroie variateur (2)		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X
Courroie alternateur (3)		O		O		X		O		O		X		O		O		X		O
Jeu soupapes (7)				O				O				O				O				O
Ralenti (5)	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O
Durites (6)			O		O		O		O		O		O		O		O		O	
Ailettes radiateur (6)			N		N		N		N		N		N		N		N		N	
Pression pneu (5)	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O
Variateurs (5)	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N

O	Contrôle, niveau	1	ou remplacement tous les ans
X	Remplacement	2	ou remplacement tous les deux ans
N	Nettoyage	3	ou remplacement tous les trois ans
		4	ou remplacement tous les cinq ans
		5	ou tous les ans
		6	ou tous les deux ans
		7	ou tous les trois ans

COUPONS DE RÉVISION

Révision des **5000 KMS**

Date

kms

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	0	
Liquide de frein	0	
Liquide de refroidissement		
Filtre à huile	X	
Filtre à air		
Filtre à gazole	X	
Courroie de distribution		
Courroie de variateur		
Courroie alternateur		
Jeu soupapes		
Ralenti	0	
Durites		
Ailettes radiateur		
Pression pneu	0	
Variateurs	N	

0 = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des **5000 KMS**

Châssis

V

J

R

J

S

Date

kms

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire



Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **10000 KMS**

Date

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

kms

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	X	
Liquide de frein	0	
Liquide de refroidissement	0	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	0	
Filtre à gazole	X	
Courroie de distribution		
Courroie de variateur	X	
Courroie alternateur	0	
Jeu soupapes		
Ralenti	0	
Durites		
Ailettes radiateur		
Pression pneu	0	
Variateurs	N	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des
10000 KMS

Châssis

V	J	R	J	S															
---	---	---	---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Date

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

kms

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **15000 KMS**

Date

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

kms

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	O	
Liquide de frein	O	
Liquide de refroidissement	O	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	X	
Filtre à gazole	X	
Courroie de distribution		
Courroie de variateur		
Courroie alternateur		
Jeu soupapes		
Ralenti	O	
Durites	O	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	O	
Variateurs	N	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
R = réglage, tarage, serrage

Coupon de révision des
15000 KMS

Châssis

V	J	R	J	S															
---	---	---	---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Date

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

kms

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **20000 KMS**

Date

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

kms

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boite de vitesse	X	
Liquide de frein	0	
Liquide de refroidissement	0	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	0	
Filtre à gazole	X	
Courroie de distribution		
Courroie de variateur	X	
Courroie alternateur	0	
Jeu soupapes	0	
Ralenti	0	
Durites		
Ailettes radiateur		
Pression pneu	0	
Variateurs	N	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des
20000 KMS

Châssis

V	J	R	J	S															
---	---	---	---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Date

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

kms

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **25000 KMS**

Date

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

kms

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	0	
Liquide de frein	0	
Liquide de refroidissement	0	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	X	
Filtre à gazole	X	
Courroie de distribution		
Courroie de variateur		
Courroie alternateur		
Jeu soupapes		
Ralenti	0	
Durites	0	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	0	
Variateurs	N	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des
25000 KMS

Châssis

V	J	R	J	S															
---	---	---	---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Date

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

kms

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **30000 KMS**

Date

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

kms

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	X	
Liquide de frein	0	
Liquide de refroidissement	X	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	0	
Filtre à gazole	X	
Courroie de distribution		
Courroie de variateur	X	
Courroie alternateur	X	
Jeu soupapes		
Ralenti	0	
Durites		
Ailettes radiateur		
Pression pneu	0	
Variateurs	N	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des
30000 KMS

Châssis

V	J	R	J	S															
---	---	---	---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Date

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

kms

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **35000 KMS**

Date

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

kms

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	0	
Liquide de frein	0	
Liquide de refroidissement	0	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	X	
Filtre à gazole	X	
Courroie de distribution		
Courroie de variateur		
Courroie alternateur		
Jeu soupapes		
Ralenti	0	
Durites	0	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	0	
Variateurs	N	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des
35000 KMS

Châssis

V	J	R	J	S															
---	---	---	---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Date

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

kms

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **40000 KMS**

Date

kms

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	X	
Liquide de frein	0	
Liquide de refroidissement	0	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	0	
Filtre à gazole	X	
Courroie de distribution		
Courroie de variateur	X	
Courroie alternateur	0	
Jeu soupapes	0	
Ralenti	0	
Durites		
Ailettes radiateur		
Pression pneu	0	
Variateurs	N	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des **40000 KMS**

Châssis

V

J

R

J

S

Date

kms

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire



Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **45000 KMS**

Date

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

kms

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	0	
Liquide de frein	0	
Liquide de refroidissement	0	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	X	
Filtre à gazole	X	
Courroie de distribution		
Courroie de variateur		
Courroie alternateur		
Jeu soupapes		
Ralenti	0	
Durites	0	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	0	
Variateurs	N	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des
45000 KMS

Châssis

V	J	R	J	S															
---	---	---	---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Date

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

kms

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **50000 KMS**

Date

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

kms

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	X	
Liquide de frein	X	
Liquide de refroidissement	O	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	O	
Filtre à gazole	X	
Courroie de distribution		
Courroie de variateur	X	
Courroie alternateur	O	
Jeu soupapes		
Ralenti	O	
Durites		
Ailettes radiateur		
Pression pneu	O	
Variateurs	N	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des
50000 KMS

Châssis

V	J	R	J	S															
---	---	---	---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Date

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

kms

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **55000 KMS**

Date

kms

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	0	
Liquide de frein	0	
Liquide de refroidissement	0	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	X	
Filtre à gazole	X	
Courroie de distribution		
Courroie de variateur		
Courroie alternateur		
Jeu soupapes		
Ralenti	0	
Durites	0	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	0	
Variateurs	N	

0 = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des **55000 KMS**

Châssis

V

J

R

J

S

Date

kms

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire



Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **60000 KMS**

Date

kms

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	X	
Liquide de frein	0	
Liquide de refroidissement	X	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	0	
Filtre à gazole	X	
Courroie de distribution		
Courroie de variateur	X	
Courroie alternateur	X	
Jeu soupapes	0	
Ralenti	0	
Durites		
Ailettes radiateur		
Pression pneu	0	
Variateurs	N	

0 = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des **60000 KMS**

Châssis

V

J

R

J

S

Date

kms

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire



Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **65000 KMS**

Date

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

kms

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	O	
Liquide de frein	O	
Liquide de refroidissement	O	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	X	
Filtre à gazole	X	
Courroie de distribution		
Courroie de variateur		
Courroie alternateur		
Jeu soupapes		
Ralenti	O	
Durites	O	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	O	
Variateurs	N	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des
65000 KMS

Châssis

V	J	R	J	S															
---	---	---	---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Date

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

kms

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **70000 KMS**

Date

kms

INTERVENTIONS		
Huile moteur	X	
Huile boite de vitesse	X	
Liquide de frein	0	
Liquide de refroidissement	0	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	0	
Filtre à gazole	X	
Courroie de distribution		
Courroie de variateur	X	
Courroie alternateur	0	
Jeu soupapes		
Ralenti	0	
Durites		
Ailettes radiateur		
Pression pneu	0	
Variateurs	N	

0 = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des **70000 KMS**

Châssis

V

J

R

J

S

Date

kms

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire



Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **75000 KMS**

Date

kms

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	O	
Liquide de frein	O	
Liquide de refroidissement	O	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	X	
Filtre à gazole	X	
Courroie de distribution		
Courroie de variateur		
Courroie alternateur		
Jeu soupapes		
Ralenti	O	
Durites	O	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	O	
Variateurs	N	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des
75000 KMS

Châssis

V J R J S _____

Date

kms

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **80000 KMS**

Date

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

kms

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	X	
Liquide de frein	0	
Liquide de refroidissement	0	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	0	
Filtre à gazole	X	
Courroie de distribution	X	
Courroie de variateur	X	
Courroie alternateur	0	
Jeu soupapes	0	
Ralenti	0	
Durites		
Ailettes radiateur		
Pression pneu	0	
Variateurs	N	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des
80000 KMS

Châssis

V	J	R	J	S															
---	---	---	---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Date

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

kms

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire



Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **85000 KMS**

Date

kms

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boite de vitesse	0	
Liquide de frein	0	
Liquide de refroidissement	0	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	X	
Filtre à gazole	X	
Courroie de distribution		
Courroie de variateur		
Courroie alternateur		
Jeu soupapes		
Ralenti	0	
Durites	0	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	0	
Variateurs	N	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des **85000 KMS**

Châssis

V

J

R

J

S

Date

kms

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **90000 KMS**

Date

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

kms

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boite de vitesse	X	
Liquide de frein	0	
Liquide de refroidissement	X	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	0	
Filtre à gazole	X	
Courroie de distribution		
Courroie de variateur	X	
Courroie alternateur	X	
Jeu soupapes		
Ralenti	0	
Durites		
Ailettes radiateur		
Pression pneu	0	
Variateurs	N	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des
90000 KMS

Châssis

V	J	R	J	S															
---	---	---	---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Date

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

kms

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **95000 KMS**

Date

kms

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boite de vitesse	0	
Liquide de frein	0	
Liquide de refroidissement	0	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	X	
Filtre à gazole	X	
Courroie de distribution		
Courroie de variateur		
Courroie alternateur		
Jeu soupapes		
Ralenti	0	
Durites	0	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	0	
Variateurs	N	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des
95000 KMS

Châssis

V

J

R

J

S

Date

kms

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire



Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **100000 KMS** | Coupon de révision des **100000 KMS**

Date _____

kms

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boite de vitesse	X	
Liquide de frein	X	
Liquide de refroidissement	0	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	0	
Filtre à gazole	X	
Courroie de distribution		
Courroie de variateur	X	
Courroie alternateur	0	
Jeu soupapes	0	
Ralenti	0	
Durites		
Ailettes radiateur		
Pression pneu	0	
Variateurs	N	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des **100000 KMS**

Châssis

Date _____

kms



Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST



Manuel d'utilisation





Ligier désire vous remercier

Merci d'avoir choisi l'un de nos produits. Ce manuel a été conçu dans le but de vous en faire apprécier toutes les qualités.

Nous recommandons de le lire en détail avant de conduire le véhicule pour la première fois.

Vous y trouverez des informations, des conseils et des instructions pour l'emploi ; vous découvrirez aussi des particularités, des détails et des astuces qui vous convaincront de la justesse de votre choix.

Si vous en tenez compte, il vous sera facile de vous familiariser avec votre nouveau véhicule et de vous en servir pendant longtemps avec entière satisfaction.

Le manuel

Certaines des photographies, des illustrations et des descriptions contenues dans cette notice d'entretien ne correspondent pas obligatoirement au modèle de véhicule utilisé.

Les instructions de cette notice ont été rédigées essentiellement pour fournir un guide simple et clair pour l'emploi ; vous y trouverez aussi les opérations d'entretien de base et les contrôles périodiques auxquels le véhicule doit être soumis auprès des distributeurs ou des Agents Agréés.

Le livret contient aussi les instructions pour quelques réparations simples.

Les opérations qui n'y sont pas explicitement décrites sont celles pour lesquelles il est nécessaire de disposer d'un outillage spécial et/ou de connaissances techniques spécialisées ; pour leur exécution, nous conseillons donc de vous adresser aux distributeurs ou aux Points d'Assistance Agréés.

Le texte sur fond gris ou en gras contiennent des indications importantes pour l'utilisation du véhicule et la sécurité.



Sommaire



Pages 1 à 12	VOTRE VÉHICULE	1
	Poste de conduite	1.1
	Tableau de bord	1.2
	Commandes	1.3
	Console centrale	1.4
	Ouverture des portes et réglage des rétroviseurs	1.5
	L'identification des clés	1.6
	Connaissance de votre voiture	1.7
Pages 13 à 16	UTILISATION	2
	Rodage	2.1
	Démarrage	2.2
	Contrôles et approvisionnement	2.3
Pages 17 à 30	ENTRETIEN	3
	Changement d'une roue	3.1
	Remplacement d'une lampe	3.2
	Remplacement des fusibles et de la batterie	3.3
	Niveau de liquide dans le circuit de freinage	3.4
	Niveau d'huile	3.5
	Graissage et lubrification	3.6
	Liquide de refroidissement / filtre à air	3.7
	Révisions	3.8
	Entretien de la carrosserie	3.9
	En cas de panne	3.10
Pages 31 à 33	CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	4
	Caractéristiques générales	4.1
Page 35	INDEX	5
Pages 36 à 35	SIGNALISATION ROUTIERE	6

Les signaux pour une conduite correcte

Les pictogrammes que vous voyez sur cette page sont très importants. Ils servent en effet à mettre en évidence des parties du livret auxquelles il est nécessaire d'accorder plus d'attention.

Comme vous pouvez le voir, chaque pictogramme se compose d'un symbole et d'une couleur distincte qui facilitent la localisation des différents sujets.



SÉCURITÉ DES PERSONNES ATTENTION.

Le manque de respect partiel ou total envers ces prescriptions peut représenter une source de danger pour la sécurité des personnes



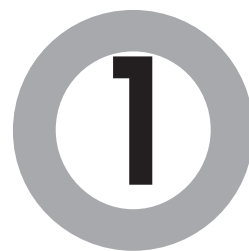
SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT

Indique le comportement correct pour que l'utilisation du véhicule ne porte pas préjudice à l'environnement.



INTÉGRITÉ DU VÉHICULE ATTENTION!

Le manque de respect partiel ou total envers ces prescriptions peut entraîner de sérieux dommages au véhicule et parfois même la déchéance de la garantie.



VOTRE VÉHICULE

Poste de conduite	1.1
Tableau de bord	1.2
Commandes	1.3
Console centrale	1.4
Ouverture des portes et réglage des rétroviseurs	1.5
L'identification des clés	1.6
Connaissance de votre voiture	1.7

1.1

Poste de conduite



Photo 1

- A.** Contacteur principal à clé à 4 positions
- B.** Commodo indicateur de direction, phare, anti-brouillard avant (suivant modèle) et arrière, avertisseur sonore
- C.** Tableau de bord digital
- D.** Volant
- E.** Commodo essui-glace avant et arrière, dégivrage rétroviseurs extérieurs et lunette arrière (suivant modèle)
- F.** Console centrale
- G.** Levier d'inverseur marche AV./AR.
- H.** Pédale d'accélérateur
- I.** Pédale de frein
- J.** Espace de rangements "1-2-3"
- K.** Bouton de réglage hauteur des phares (4 positions)

Tiroir coulissant
sous le siège conducteur



Photo 2

Ouverture du hayon arrière
par tirette (montant de porte gauche)

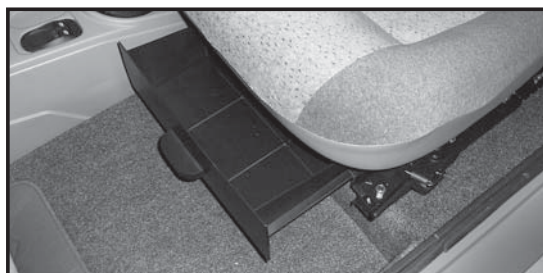


Photo 3


Photo 1

A. Pare soleil conducteur, avec poche pour papiers et possibilité de déplacement latéral pour protéger le conducteur des reflets.

B. Plafonnier intérieur, avec ampoule de 12V - 5W avec culot à baïonnette. 3 positions (photo 1).

Position 1 (basculé vers l'arrière) : la lumière s'allume à l'ouverture de la portière conducteur ou passager et s'éteint à sa fermeture.

Position 2 (milieu) : La lumière est allumée en permanence.

Position 3 (basculé vers l'avant) : La lumière reste toujours éteinte

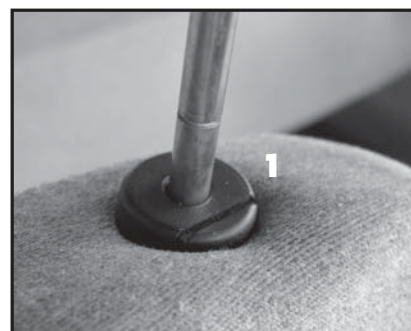
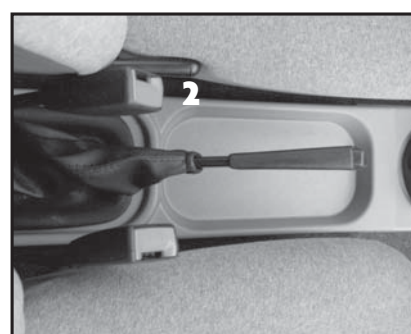
C. Pare-soleil passager, avec miroir et possibilité de rotation latérale (photo 1).

D. Appui-tête réglable en hauteur.

Pour le monter, il suffit de tirer vers le haut ; pour le baisser, il faut agir sur le levier "1" montré sur photo 3.

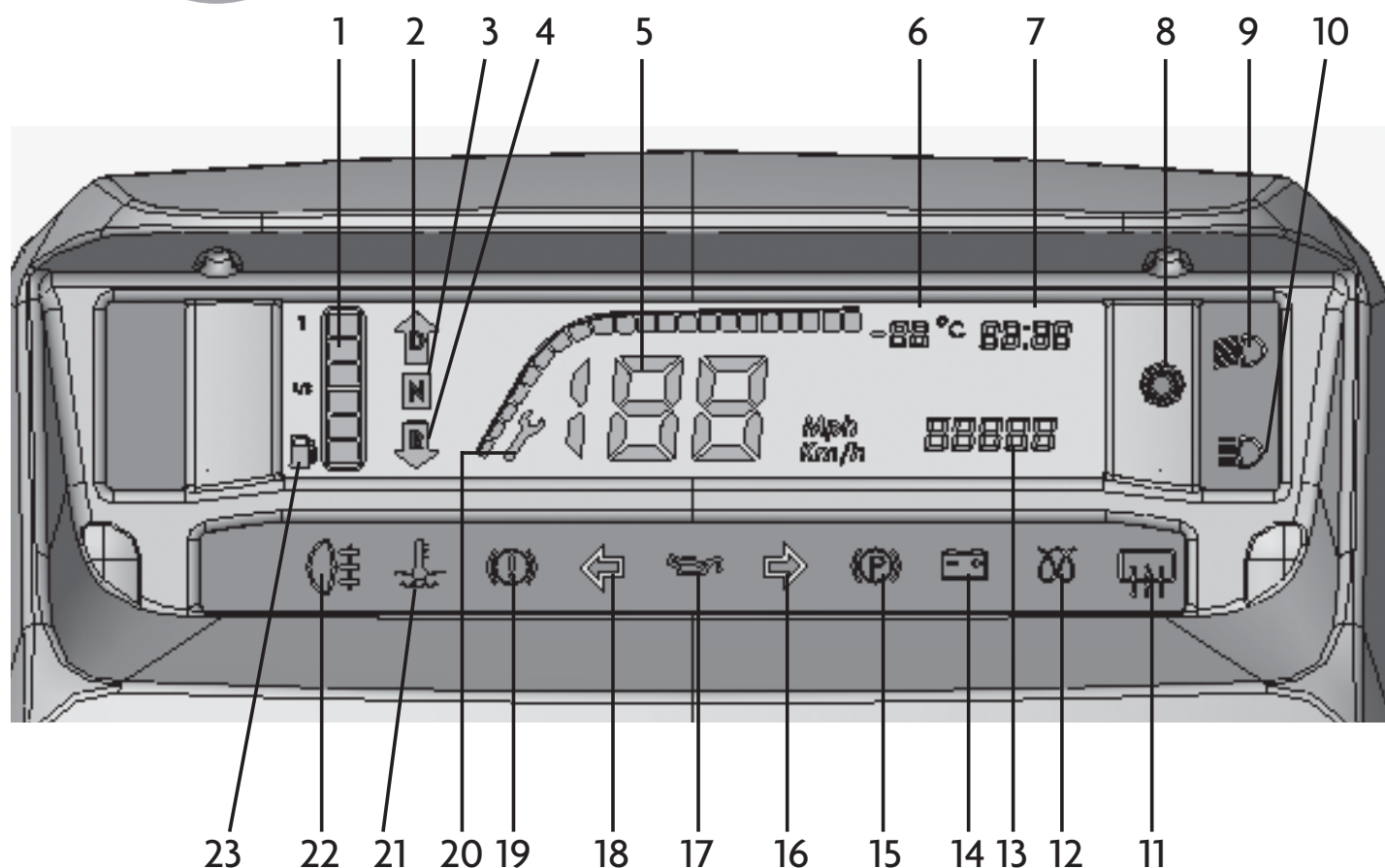
E. Accrochage ceintures de sécurité "2" (photo 4).

F. Manette de réglage du siège conducteur "3". Tirer cette manette côté extérieur (gauche) pour déplacer le siège dans la position voulue (photo 2). Lacher la manette pour bloquer.


Photo 2

Photo 3

Photo 4

1.2

Tableau de bord digital



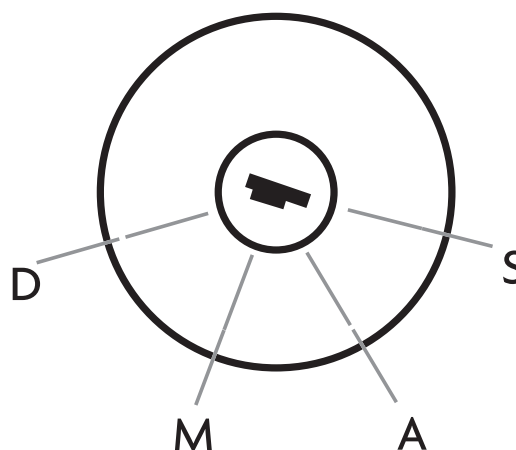
- | | |
|---|--|
| 1. Indicateur niveau de jauge à carburant | 13. Indicateur kilomètre journalier |
| 2. Indicateur de marche avant | 14. Indicateur charge batterie |
| 3. Indicateur point mort | 15. Indicateur frein de parking |
| 4. Indicateur marche arrière | 16. Indicateur clignotant droit |
| 5. Indicateur de vitesse | 17. Indicateur pression d'huile |
| 6. Indicateur de température extérieure | 18. Indicateur clignotant gauche |
| 7. Horloge | 19. Indicateur d'usure des plaquettes et du niveau du liquide de frein |
| 8. Remise à zéro compteur kilométrique journalier | 20. Indicateur de vidange |
| 9. Indicateur feux de croisement | 21. Indicateur température d'eau |
| 10. Indicateur de phare | 22. Indicateur feu de brouillard arrière |
| 11. Indicateur de dégivrage | 23. Indicateur de réserve carburant |
| 12. Indicateur de préchauffage (suivant modèle) | |

RÉGLAGE DE L'HORLOGE

- Mettre la clé de démarrage sur la position **ACC** (Accessoire).
- Le kilométrage restant avant vidange apparaît.
- Appuyer sur le bouton "8" du tableau de bord pendant 5 secondes : l'horloge apparaît et les chiffres des heures clignotent.
- Un appui court (inférieur à 1 seconde) sur le bouton "8" permet d'incrémenter les chiffres des heures.
- Un appui long (supérieur à 3 secondes) sur le bouton "8" permet de passer aux chiffres des minutes qui clignotent.
- Un appui court sur le bouton "8" permet alors d'incrémenter les chiffres des minutes.
- Un appui long validera les modifications effectuées.

KILOMÉTRAGE TOTAL ET PARTIEL

- Lorsque la clé est en position **APC** (véhicule en marche), l'affichage indique le kilométrage total du véhicule.
- Un appui court sur le bouton "8" du tableau de bord permet de visualiser le kilométrage partiel. Un appui long sur le bouton "8" permet alors de remettre à zéro le kilométrage partiel.
- Un appui court revient au kilométrage total.



Position de la clé sur Neiman

S . Stop/arrêt moteur

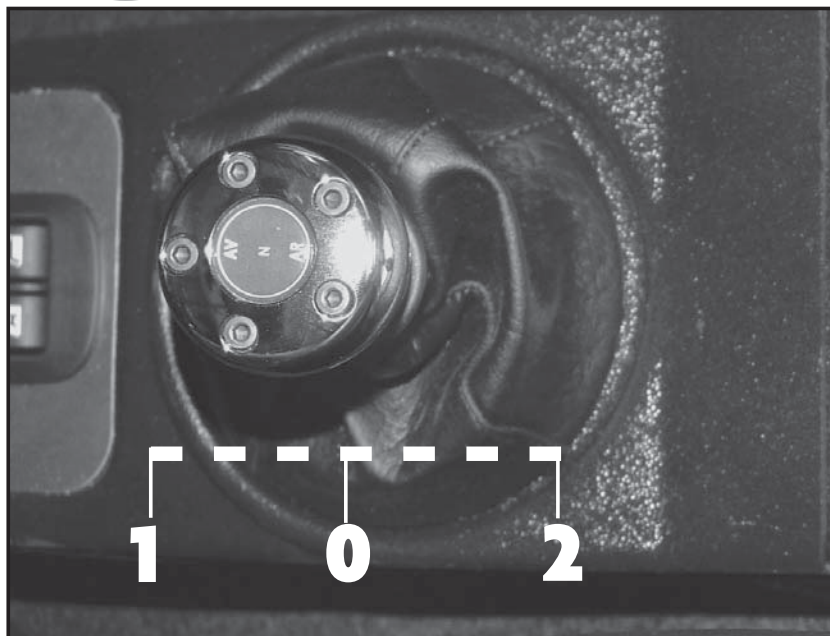
A. (ACC) Accessoire

M. (APC) + après contact

D. Démarrage

1.3

Les commandes



A. LEVIER INVERSEUR DE MARCHE (Photo 1)

- 1. Marche avant.
- 0. Point mort.
- 2. Marche arrière.

Photo 1



Photo 2



Photo 3

B. FREIN À MAIN

LORS DE CHAQUE ARRÊT PROLONGÉ DU VÉHICULE, IL EST IMPORTANT D'ACTIONNER LE FREIN À MAIN.

C. INVERSEUR CODE/PHARE**(Photo 2)**

Les positions d'utilisation des feux de position et de croisement sont indiquées sur les leviers, ainsi que l'allumage des feux anti-brouillard avant (photo 4, suivant modèle) et arrière (photo 5).

Pour utiliser les feux de route, tirer le levier vers vous ; si l'interrupteur d'éclairage se trouve en position éteint, cette opération permet d'effectuer « un appel de phare » des feux de route. En revanche, si l'interrupteur se trouve sur la position feux de croisement, cette opération permet d'allumer/d'éteindre les feux de route.

Appuyer sur le levier vers la droite pour actionner l'avertisseur sonore.

D. INTERRUPTEUR DE LAVE-GLACE**(Photo 3)**

Les différentes fonctions de ce levier sont illustrées sur l'interrupteur. Il est essentiel de maintenir les balais en bon état ; si ceux-ci ne sont plus en mesure de chasser l'eau du pare brise, les remplacer.

Appuyer sur le levier vers la gauche pour actionner le dégivrage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs (suivant modèle). La fonction dégivrage s'éteindra automatiquement.



NE PAS FAIRE FONCTIONNER LES BALAIS SUR UN PARE BRISE SALE ET SEC. UTILISER TOUJOURS LE LIQUIDE DU LAVE-GLACE AVANT D'ACTIONNER LES ESSUIES-GLACES AFIN DE NE PAS RAYER LE PARE-BRISE.

**Photo 4****Photo 5**

1.4

Console centrale

- A.** Vide-poches
- B.** Logement pour autoradio
- C.** Bouches d'aération rotatives
- D.** Interrupteur ventilateur à 3-vitesses
- E.** Levier directionnel pour l'air
- F.** Levier de réglage de la température de l'air
- G.** Interrupteur feux de détresse
- H.** Allume cigare
- I.** Cendrier nomade
- J.** Bouton de réglage hauteur des phares (4 positions)
- K.** Interrupteurs léve-vitre électrique séquentiel côté conducteur (selon modèle)



Ouverture des portes/Réglage des rétroviseurs

1.5

A. Poignée extérieure ouverture portière (Photo 1).

B. Poignée intérieure d'ouverture portière . (Photo 2).

C. Levier de réglage rétroviseur extérieur (Photo 3).

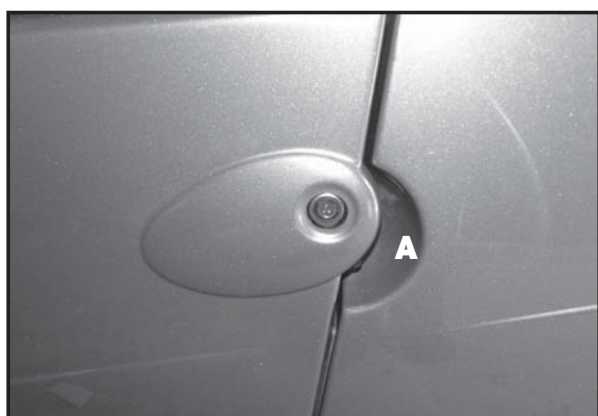


Photo 1



Photo 2



Photo 3

OUVERTURE DU CAPOT AVANT

D. Commande d'ouverture de capot avant, situé sous la planche de bord côté gauche. Tirer cette commande pour débloquer le capot avant (Photo 4).

- Pousser le levier de serrure "1" afin de libérer le capot avant (Photo 5).
- Lever le capot, déclipser la béquille "2" de l'agrafe de fixation "3" (Photo 6).
- Placer l'extrémité pliée de la béquille "4" dans le logement "5" de la garniture plastique (Photo 7).
- Rabaisser le capot avant.

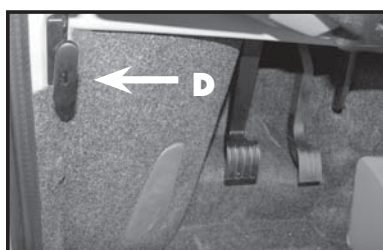


Photo 4

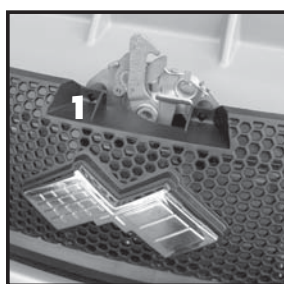


Photo 5



Photo 6



Photo 7

1.6

Identification & clés

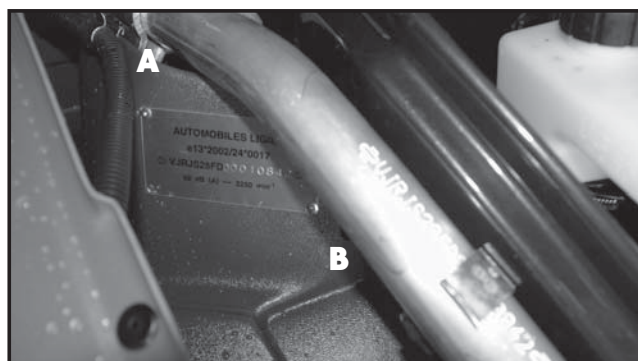


Photo 1



Photo 2



Photo 3

IDENTIFICATIONS VEHICULE

Chaque voiture est identifiée par deux codes :

A - La plaquette indiquant le numéro de série se trouve sous le capot, sur le passage de roue avant droit (photo. 1).

B - Le numéro de châssis est poinçonné sur le tube avant droit du châssis.

(photo 1)

Les caractéristiques du moteur sont indiquées sur une plaquette appliquée au bloc moteur, dans la zone du support moteur avant.

C - Pour toute réclamation éventuelle ou commande de pièces détachées, indiquer le numéro de châssis.

D - La couleur du véhicule est indiquée par une plaque collée sur le pare-choc avant (photo 2).

LES CLES

Le véhicule est livré avec deux paires de clés. Une pour le démarrage "1" et l'autre pour l'ouverture / fermeture des portières "2" et le bouchon du carburant. (photo 3).

Pour votre confort, LIGIER met à votre disposition plusieurs outils pratiques :

- FILETS LATÉRAUX ET DE FOND DE COFFRE (photo 1, suivant modèle).

Les filets latéraux permettent le rangement d'objets sans encombrer le coffre. Le filet de fond de coffre maintient les objets, gage de sécurité.

- PRISE 12 V ET ÉCLAIRAGE DE COFFRE (photo 2, suivant modèle).

Il est possible d'utiliser la prise de 12 V pour le branchement d'une glacière électrique, un chargeur de téléphone portable...

ATTENTION : ne peuvent être branchés sur la prise 12 V uniquement les accessoires prévus pour cette tension de fonctionnement, au risque de provoquer des dommages sur le circuit électrique de votre véhicule ou de l'appareil connecté.

ATTENTION : l'utilisation de la prise 12 V nécessite que le véhicule soit en fonctionnement au risque de décharger la batterie.

- RADAR DE RECUL/AIDE AU STATIONNEMENT (photo 3, suivant modèle).

Il vous permet lors d'une marche arrière de détecter un éventuel obstacle. Plus le véhicule se rapproche et plus le bip sonore retenti rapidement. Un bip continu signifie que l'obstacle est à moins de 20 cm du pare-choc arrière de votre véhicule.

Le radar se met automatiquement en fonction lors du passage de la marche arrière sur le levier inverseur. 2 bips retentissent alors pour signaler son fonctionnement.



Photo 1

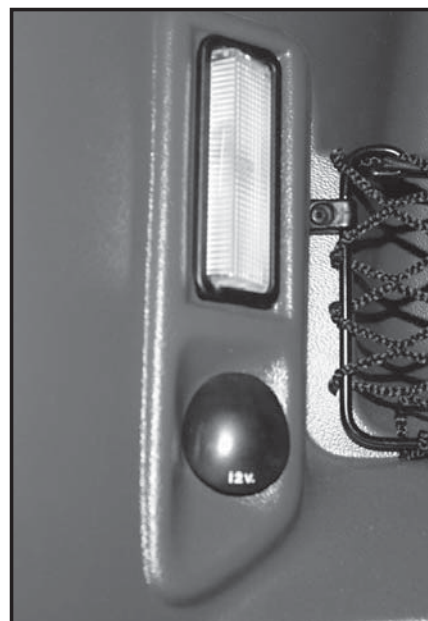


Photo 2



Photo 3



Photo 1

- VOLUME DE COFFRE

Votre X-TOO Max vous propose un volume de coffre de 1,5 m³ (photo 1), pouvant évoluer en basculant le siège passager (photo 2).



Photo 2



UTILISATION

Rodage	2.1
Démarrage	2.2
Contrôles et approvisionnement	2.3

2.1

Rodage



- PENDANT LES PREMIERS 500-KM-:**
- ÉVITER LES ACCÉLÉRATIONS TROP BRUSQUES ET LES FREINAGES TROP ÉNERGIQUES.
 - CONTRÔLER FRÉQUEMMENT LE NIVEAU D'HUILE.
 - EFFECTUER À 5000-KM LA PREMIÈRE RÉVISION (VOIR PAGE 26)
 - EN PÉRIODE DE GEL SE CONFORMER AUX PRESCRIPTIONS DE LA PAGE 16

MISE EN ROUTE MOTEUR (Photo 1)

1. S'assurer que le levier d'inverseur de marche est au point mort "N" sur le levier et "N" affiché au tableau de bord.
2. Bloquer le frein de stationnement "2".
3. Mettre le contact. Sur la position ("M") de démarrage (schéma page 5) un signal sonore retenti.
4. Attendre que le voyant de préchauffage s'éteigne.
5. Actionner le démarreur dans les 6 secondes après extinction du voyant de préchauffage. 2 bips retentissent si le démarrage n'a pas été effectué dans le laps de temps. Renouveler alors l'opération. Un signal sonore au lieu du démarrage signifie qu'une vitesse est enclenchée. Dans ce cas, revenir au point mort et actionner le démarreur.

Si le moteur ne démarre pas immédiatement, renouveler l'opération.

IMPORTANT : s'assurer, lorsque le moteur tourne, de l'extinction du voyant de pression d'huile.

ARRÊT MOTEUR

1. mettre le véhicule au point mort ("N")
2. Couper le contact
3. Attendre l'arrêt du moteur
4. Tirer le frein à main

DÉMARRAGE DU VÉHICULE

1. moteur démarré, mettre le levier d'inverseur en position de marche, sans appuyer sur l'accélérateur.
2. Desserrer le frein à main.
3. Accélérer progressivement



Photo 1

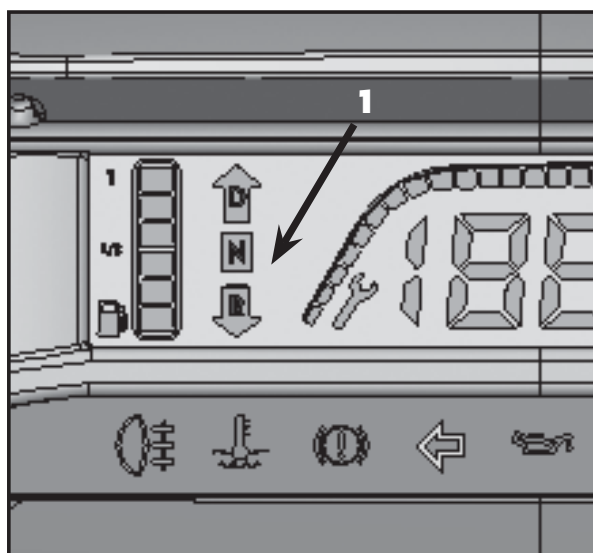


Photo 2

ATTENTION : le moteur ne peut pas démarrer si une vitesse est enclenchée. (alerte par signal sonore)



LES GAZ D'ÉCHAPPEMENT SONT TOXIQUES. NE PAS EFFECTUER CES OPÉRATIONS DANS DES LOCAUX FERMÉS.

2.3

Contrôle et approvisionnement

MOTEUR

Carburant : utiliser exclusivement le gazole du commerce, contenance du réservoir : 17-l.

IMPORTANT

En période de gel, additionner au gazole de l'antigel spécial en proportion préconisée sur le flacon.



AVANT D'EFFECTUER L'APPROVISIONNEMENT EN CARBURANT, COUPER IMPERATIVEMENT LE MOTEUR.

LES CARBURANTS SONT INFLAMMABLES. EVITER DE RENSER DU CARBURANT SUR UN MOTEUR CHAUD.

NE PAS S'APPROCHER DE LA TRAPPE DE RESERVOIR AVEC UNE FLAMME LIBRE OU UNE CIGARETTE ALLUMEE : DANGER D'INCENDIE.

EVITER AUSSI D'APPROCHER LE VISAGE TROP PRES DE LA TRAPPE, AFIN DE NE PAS INHALER DE VAPEURS NOCIVES.

NE PAS UTILISER DE TÉLÉPHONE PORTABLE LORS DE L'APPROVISIONNEMENT EN CARBURANT.



ENTRETIEN

Changement d'une roue	3.1
Remplacement d'une lampe	3.2
Remplacement des fusibles et de la batterie	3.3
Niveau de liquide dans le circuit de freinage	3.4
Niveau d'huile de boîte	3.5
Graissage et lubrification	3.6
Circuit de refroidissement	3.7
Révisions	3.8
Entretien de la carrosserie	3.9
Pannes éventuelles	3.10

3.1

Changement d'une roue

PRESSIION DES PNEUMATIQUES

Avant et arrière : **1, 3 bars**

Roue de secours : **2 bars**

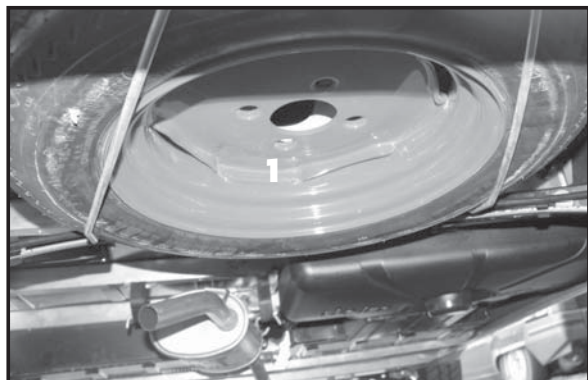


Photo 1

CHANGEMENT D'UNE ROUE

- La roue de secours "1" se trouve sous le coffre arrière (Photo 1).
- Le cric "2", la manivelle "3" et l'écrou d'accessibilité de la roue de secours "4" se trouvent sous le tapis de coffre (Photo 2).
- Les deux points d'appui du cric sont situés sur la traverse avant du châssis **A** (Photo 3).

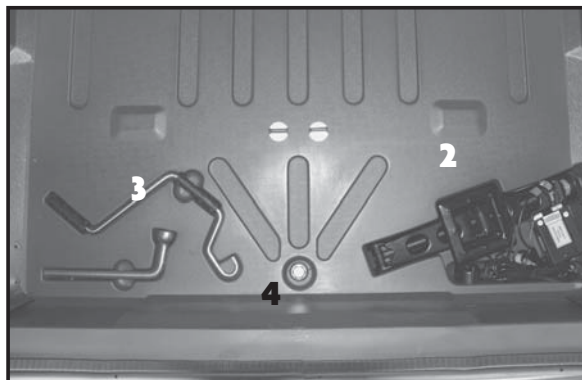


Photo 2

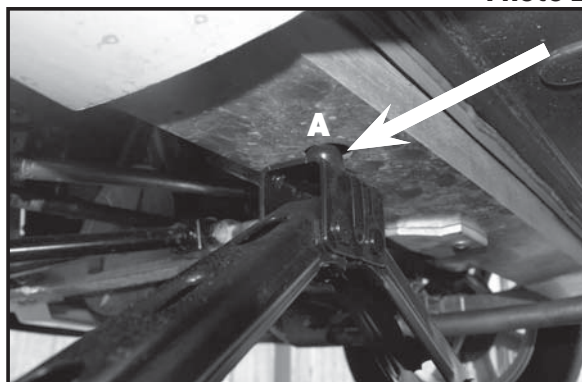


Photo 3

1. Desserrer l'écrou d'accessibilité "4" à l'aide de la manivelle "3". Débloquer la roue de secours "1".
2. Débloquer les écrous de roue à l'aide de la manivelle "3", frein à main serré.
3. Placer le cric "2" à l'emplacement prévu à cet effet sur le châssis en insérant l'ergot du cric dans le trou prévu à cet effet et lever le véhicule.
4. Oter la roue défectueuse et placer la roue de secours, placer les écrous de roue et serrer légèrement.
5. Reposer le véhicule à terre et serrer les écrous de roue.

Une pression incorrecte provoque une usure accélérée des pneus et rend le véhicule instable et donc dangereux pour la conduite.

L'épaisseur de la chape ne doit pas être inférieure à 1 mm.

EXAMINER FRÉQUEMMENT L'ÉTAT DES PNEUMATIQUES, UNE USURE ANORMALE PEUT ÊTRE DUE À UN TRAIN AVANT DÉRÉGÉ.

LA ROUE DE SECOURS N'EST DESTINÉE QU'À UNE UTILISATION PROVISOIRE ET DE COURTE DURÉE. SI L'ON DOIT MONTER CETTE ROUE À CAUSE D'UNE CREVAISON, IL FAUT DONC LA REMPLACER AUSSI VITE QUE POSSIBLE PAR LA ROUE NORMALE.

APRÈS LE MONTAGE DE LA ROUE DE SECOURS, IL FAUT VÉRIFIER LA PRESSIION DE GONFLAGE DES PNEUS. LA PRESSIION DOIT ATTEINDRE 1,3-BARS.

LORSQUE LA ROUE DE SECOURS EST MONTÉE IL NE FAUT PAS DÉPASSER 35-KM/H, IL FAUT ÉVITER LES ACCÉLÉRATIONS À PLEINS GAZ, DES FREINAGES BRUSQUES ET NE PAS PRENDRE LES TOURNANTS À VIVE ALLURE.

Remplacement d'une lampe

3.2

PHARE AVANT (photo 1 et 2), sous capot avant

Remplacement de la veilleuse :

1. Par l'orifice prévue dans l'aile avant, débrancher le connecteur du porte ampoule "1".
2. Tourner le porte ampoule "1" tout en tirant légèrement jusqu'à ce que celui-ci sorte de son logement.
3. Tirer sur l'ampoule pour l'enlever.

Remplacement du clignotant :

1. Par l'orifice prévue dans l'aile avant, débrancher le connecteur du porte ampoule "2".
2. Tourner le porte ampoule "2" tout en tirant légèrement jusqu'à ce que celui-ci sorte de son logement.
3. Tourner l'ampoule d'1/4 de tour vers la gauche.

Remplacement du code / phare :

1. Par l'orifice prévue dans l'aile avant, débrancher le connecteur du culot de l'ampoule "3".
2. Dégager le capuchon caoutchouc protecteur "4".
3. Décrocher le ressort de maintien de l'ampoule.
4. Changer l'ampoule.
5. Replacer le ressort, le capuchon caoutchouc et le connecteur.

BLOC OPTIQUE ARRIERE (photo 3)

Remplacement recul, clignotant, stop, anti-brouillard :

1. Ôter les 2 capuchons protecteurs "5", dévisser les 2 vis puis déclipser le bloc optique.
2. Tourner vers la gauche le porte ampoule concerné pour le déclipser puis remplacer l'ampoule et replacer le porte ampoule.
3. Refixer le bloc optique avec ses vis puis clipser les capuchons protecteurs.

ECLAIRAGE DE PLAQUE MINERALOGIQUE (photo 4)

1. A l'aide d'un tournevis plat, ôter le capuchon transparent "6" en plaçant la pointe du tournevis dans l'une des deux encoches de chaque côté du capuchon et lever légèrement.
2. Remplacer l'ampoule et reposer le capuchon.

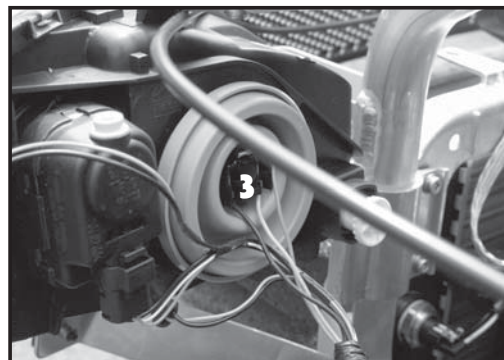


Photo 1

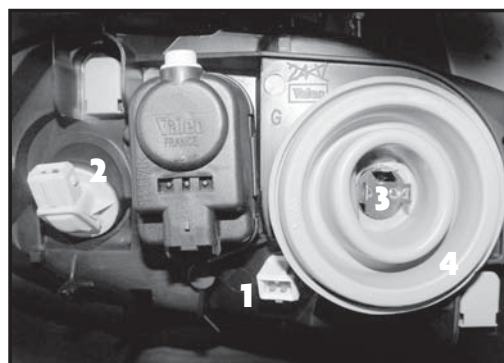


Photo 2

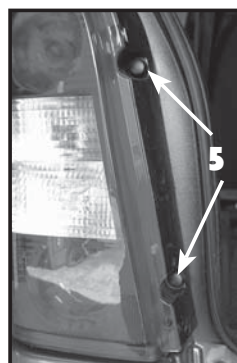


Photo 3



Photo 4

3.3

Remplacement des fusibles et de la batterie

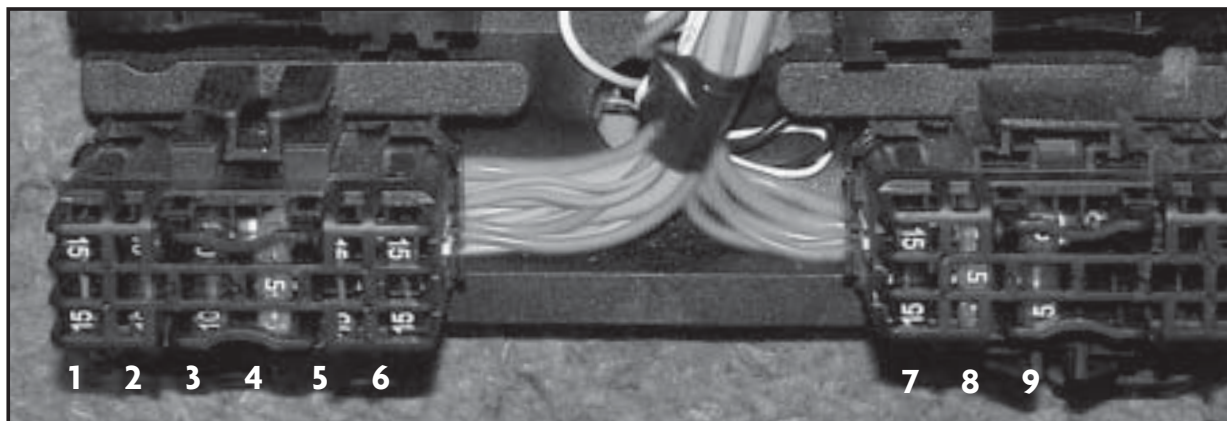


Photo 1

FUSIBLES

En l'absence d'alimentation électrique, contrôler en premier lieu les fusibles situés sous le tableau de bord, derrière la moquette côté passager (photo 1).

BATTERIE

La batterie est située sous le siège passager (photo 2).

- Tension : 12Volts
- Capacité : 44 Ah

En cas d'accident, isoler la batterie en débranchant la borne + (rouge).

Attention, en cas de démontage / remontage de la batterie, bien respecter les polarités + et - ainsi que les couleurs de cable.

Une inversion des polarités entraine un risque d'explosion de la batterie avec des projections d'acide.

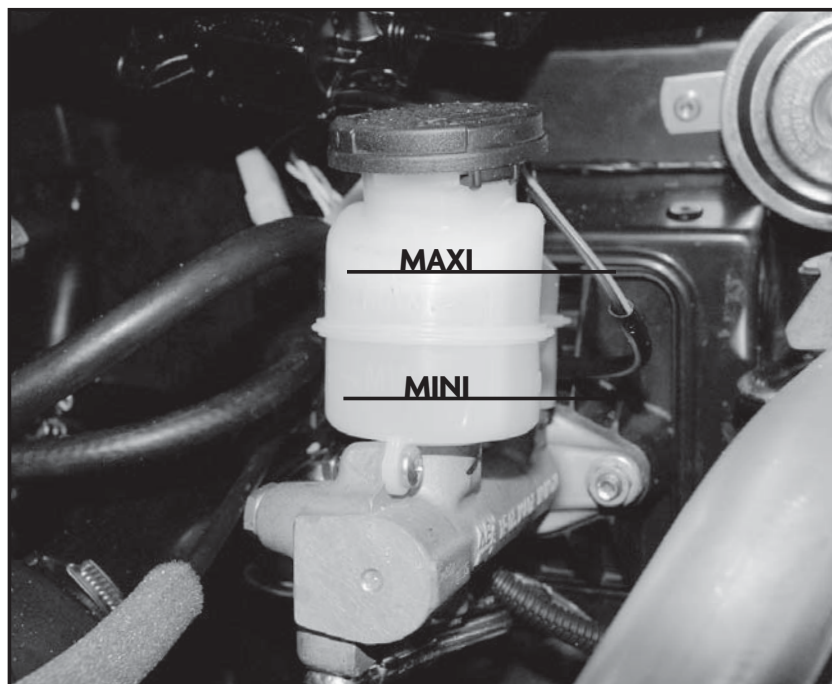
1	Essuie-glace avant et arrière, ventilation chauffage	15A
2	Contact moteur, warning, tableau de bord	10A
3	Marche AR, dégivrage AR, stop	10A
4	Lèves vitre électrique, relais alternateur	25A
5	Ventilation, refroidissement	15A
6	Phares, codes, veilleuse, clignotants, avertisseur sonore	15A
7	Fermeture centralisée, montre, plafonnier	15A
8	Préchauffage (suivant modèle)	25A
9	Alimentation batterie, tableau de bord	5A



Photo 2



LA BATTERIE CONTIENT DES SUBSTANCES DANGEREUSES POUR L'ENVIRONNEMENT. LORS D'UN REMPLACEMENT DE CELLE-CI, ADRESSERVOUS A UN POINT D'ASSISTANCE AGREE LIGIER QUI EST EQUIPE POUR LE TRAITEMENT DANS LE RESPECT DE LA NATURE ET DES NORMES IMPOSEES PAR LA LOI.



RÉSERVOIR LIQUIDE DE FREIN

Le bocal de liquide de frein est situé sous le capot avant côté droit.

Le niveau visible par transparence ne doit pas descendre en dessous du repère minimum « MIN » du bocal. Compléter s'il y a lieu avec le liquide de frein approprié à ce véhicule.

Remplacer le liquide de freins tous les 50000-Km ou tous les 3 ans par un produit de type DOT4.

3.5

Niveau d'huile de boîte

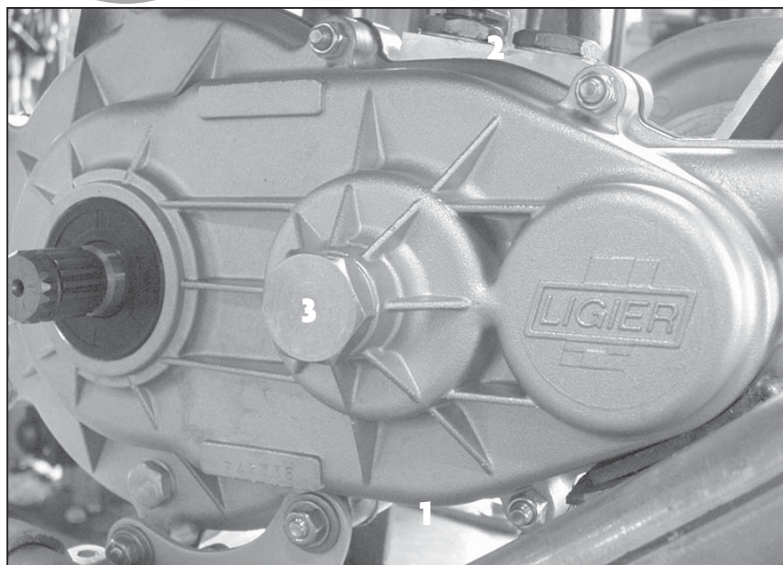


Photo 1

BOÎTE DE VITESSE (photo 1)

La boîte de vitesse est située sous le moteur.

Sa capacité est de 0,6 Litres
(Huile type 80W/90)

Contrôler fréquemment le niveau d'huile.
Compléter s'il y a lieu avec de l'huile de
boîte de vitesse appropriée à ce véhicule.

A. Bouchon de vidange "1".

B. Remplissage "2"

C. Contrôle du niveau "3"

**Vidanger l'huile de boîte de vitesse tous
les 10000 Km ou tous les 2 ans.**

**Faire fonctionner la boîte avec des
lubrifiants inadéquats, accélère l'usure
des organes en mouvement et peut
donner lieu à d'importants dommages.**

**Attention, mettre une quantité d'huile
insuffisante ou trop importante peut
engendrer une casse de la boîte de
vitesse.**



**L'huile usagée contient des substances
dangereuses pour l'environnement.**

**Pour la vidange du moyeu, nous
conseillons de s'adresser à un POINT D'AS-
SISTANCE AUTORISÉ LIGIER qui est équipé
pour l'écoulement des huiles usagées dans
le respect de l'environnement et des normes
imposées par la loi.**

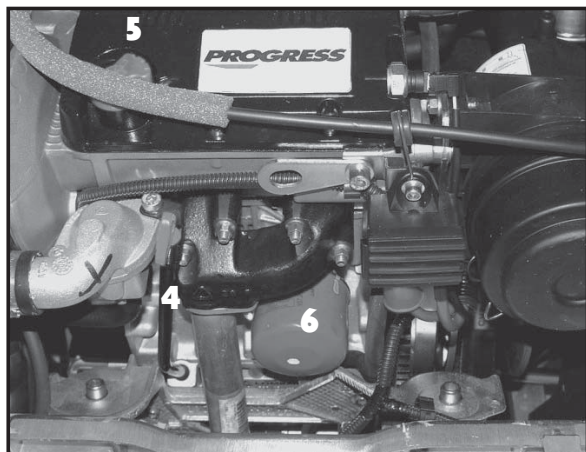


Photo 2

MOTEUR : GRAISSAGE - LUBRIFICATION (photo 2-3)

La capacité d'huile moteur est de 1,4 Litres.
(Huile type 5W/40)

Contrôler fréquemment le niveau d'huile.
Compléter s'il y a lieu avec de l'huile
moteur appropriée à ce véhicule.

1. jauge niveau d'huile "4" (photo 2). Le
niveau doit apparaître entre le repère « min
» et le repère « max » pour un fonctionne-
ment normal du véhicule.

2. bouchon de remplissage d'huile "5"
(photo 2).

3. Filtre à huile "6" (photo 2).

La vidange du moteur doit être effectuée
par aspiration à l'aide d'un appareil homo-
logué (photo 4-5).

**Vidanger l'huile moteur et remplacer le
filtre à huile tous les 5000 Km ou tous
les ans.**

**Attention, mettre une quantité d'huile
insuffisante ou trop importante peut
engendrer une casse moteur.**

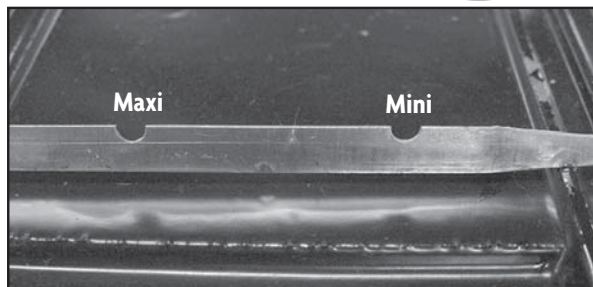


Photo 3

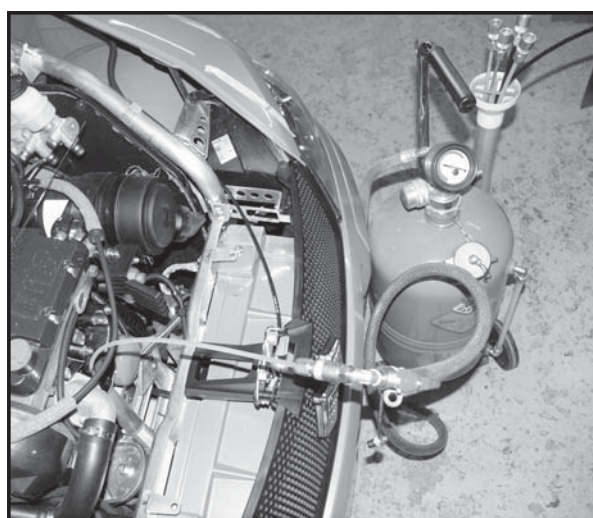


Photo 4

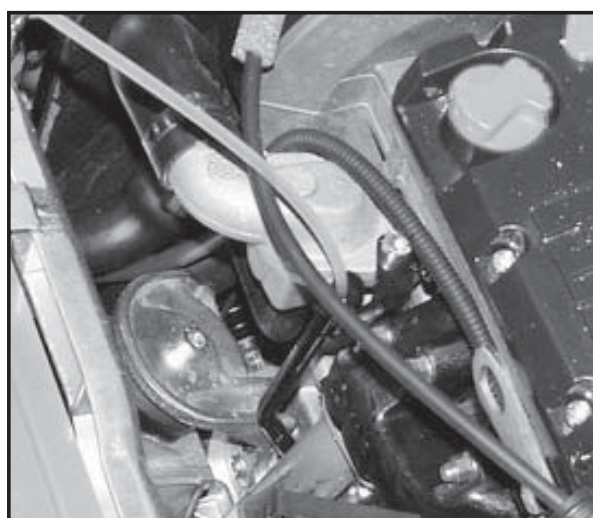


Photo 5

3.6

Graissage / lubrification



Photo 4

BOCAL LIQUIDE LAVE GLACE (photo 4)

Le bocal "A" est situé sous la capot avant, côté gauche, fixé contre la cloison.

Faire le plein avec un mélange d'eau déminéralisée et de liquide lave glace.



Photo 5

VARIATEURS (photo 5)

La courroie de variateur doit être remplacée tous les 10000 Km ou tous les 2 ans.

IMPORTANT : ne pas utiliser de graisse pour nettoyer ou lubrifier les variateurs ou la courroie. Ceux-ci travaillent « à sec ». Dépoussiérer à l'air comprimé lors de chaque entretien.

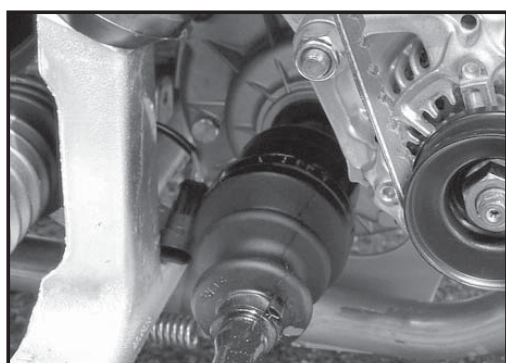


Photo 6

DEMI-ARBRES de ROUE (Fig 6)

Les cardans ne nécessitent aucun entretien ou graissage particulier.

Vérifier les soufflets de protection tous les 5000 km. Des projections peuvent endommager ceux-ci.

DIRECTION (photo 7)

La crémaillère de direction ne nécessite aucun entretien ou graissage particulier.

Vérifier les soufflets de protection tous les 5000 km. Des projections peuvent endommager ceux-ci.

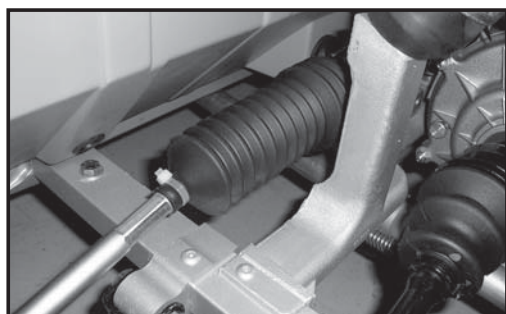


Photo 7

LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

Le bocal de liquide de refroidissement est situé sous le capot avant, côté gauche. Le circuit de refroidissement contient 4 Litres de liquide.

La protection du liquide doit être : -25°C.
(type LR 25)

Ne pas mettre de liquide de type "rouge"

Le niveau visible par transparence ne doit pas dépasser le repère « MAXI » situé en bas du bocal. Si le niveau est trop bas, vérifier, en appliquant une pression sur la durite, le niveau du liquide. Compléter s'il y a lieu avec du liquide de refroidissement jusqu'au repère.

S'il manque fréquemment du liquide de refroidissement, parlez-en à votre distributeur agréé LIGIER.

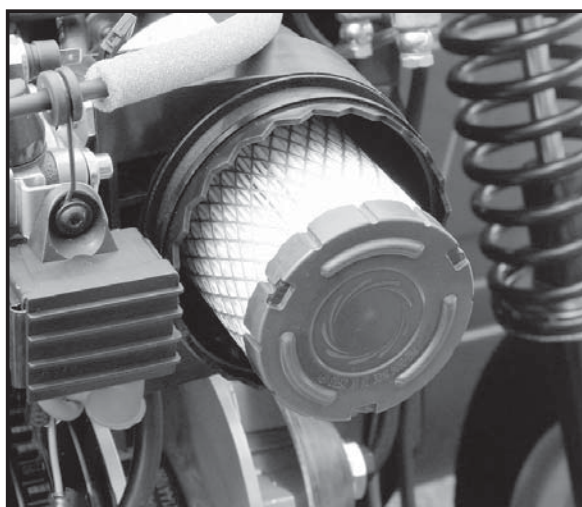
ATTENTION : la vérification du niveau de liquide doit être effectué moteur froid.

Remplacer le liquide de refroidissement tous les 30 000 Km ou tous les 3 ans.

FILTRE A AIR

Le filtre à air est situé sous le capot avant sur le coté gauche du moteur.
Pour y accéder, enlever les 2 clips du bouchon de la cartouche.

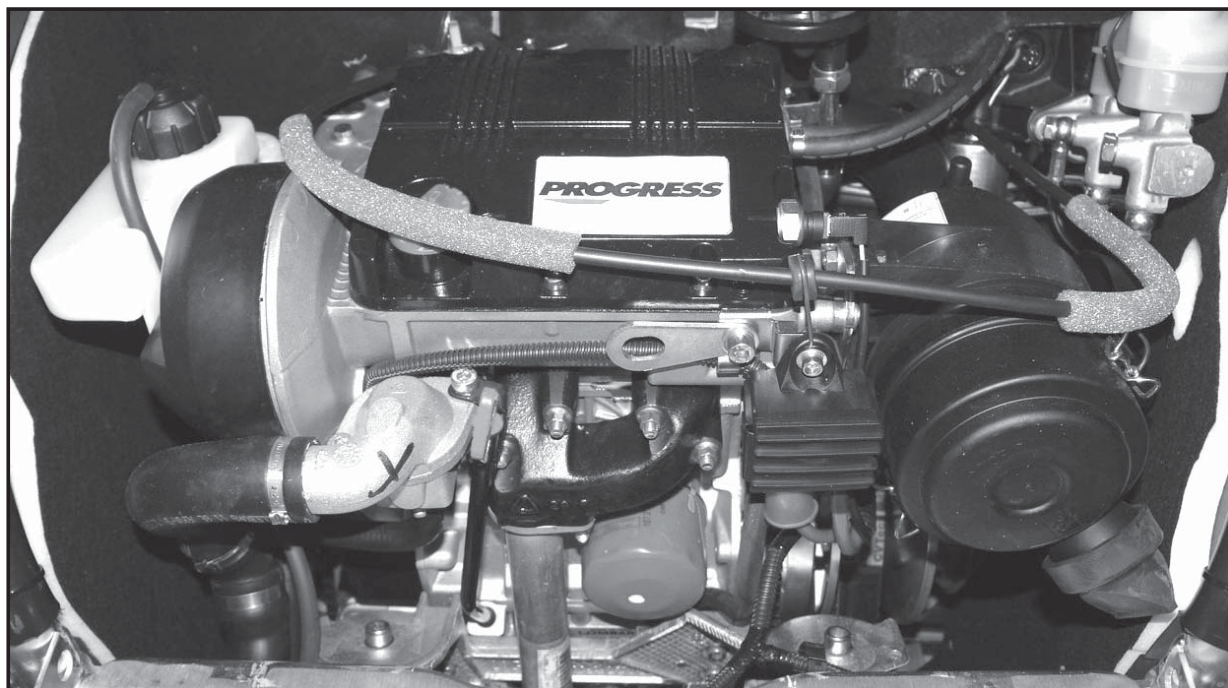
Contrôler et nettoyer si nécessaire tous les 5000 Km. Remplacer à 15000 Km puis tous les 10000 Km ou tous les 2 ans.



Attention, si le bouchon du bocal de liquide est ouvert moteur chaud, le circuit de refroidissement étant en pression (0,8 bars), de la vapeur d'eau peut être pulvérisée et entraîner des brûlures graves.

3.8

Révisions



COMPOSITION DES TRAVAUX

Moteur :

- Vidange (tous les 5 000 km ou tous les ans)
- Remplacement filtre à huile (tous les 5000 Km ou tous les ans).
- Remplacement filtre à air (à 15000 Km puis tous les 10000 Km ou tous les 2 ans)
- contrôle visuel de l'étanchéité (gazole et huile)
- Remplacement filtre à gazole (tous les 5000 Km ou tous les ans)

Vérification des niveaux :

- liquide de frein
- liquide refroidissement
- huile moteur
- huile de boîte
- liquide lave glace

Contrôles :

- serrage des supports moteurs et boîte
- serrage des transmissions et de la direction
- serrage supports échappement et brides
- joints d'étanchéité gazole et huile
- pression et usure pneumatiques
+ roue secours
- tension et usure des courroies (variateur, distribution, alternateur)
- éclairages diverses
- durites carburant et refroidissement

Nettoyage :

- ailettes radiateur
- variateurs

Réglages :

- Moteur
- Câble inverseur
- Géométrie (parallélisme, pincement, ...)



**La première révision a lieu à 5000 km.
Les révisions suivantes sont programmées tous les 5000 KM.**

CONSEIL D'ENTRETIEN

Laver la carrosserie de votre véhicule à l'eau savonneuse.

- Utiliser une éponge naturelle pour le lavage.
- Rincer la carrosserie à l'eau claire.
- Sécher la carrosserie à l'aide d'une peau de chamois afin d'éviter l'apparition d'auréoles.



AFIN DE PRÉVENIR TOUTES DÉGRADATIONS PRÉMATURÉES DE LA CARROSSERIE DE VOTRE VÉHICULE :

- **NE PAS UTILISER DE NETTOYEUR AUTOMATIQUE À ROULEAUX OU DE NETTOYEUR HAUTE PRESSION.**
- **NE PAS UTILISER D'EAU D'UNE TEMPÉRATURE SUPÉRIEURE À 50°C.**
- **NE PAS UTILISER DE PRODUITS DÉTERGENTS OU DE DILUANTS.**
- **NE PAS LUSTER AVEC UNE PATTE ABRASIVE**
- **NE PAS LAVER LE VÉHICULE EN PLEIN SOLEIL OU EN PÉRIODE DE GEL.**

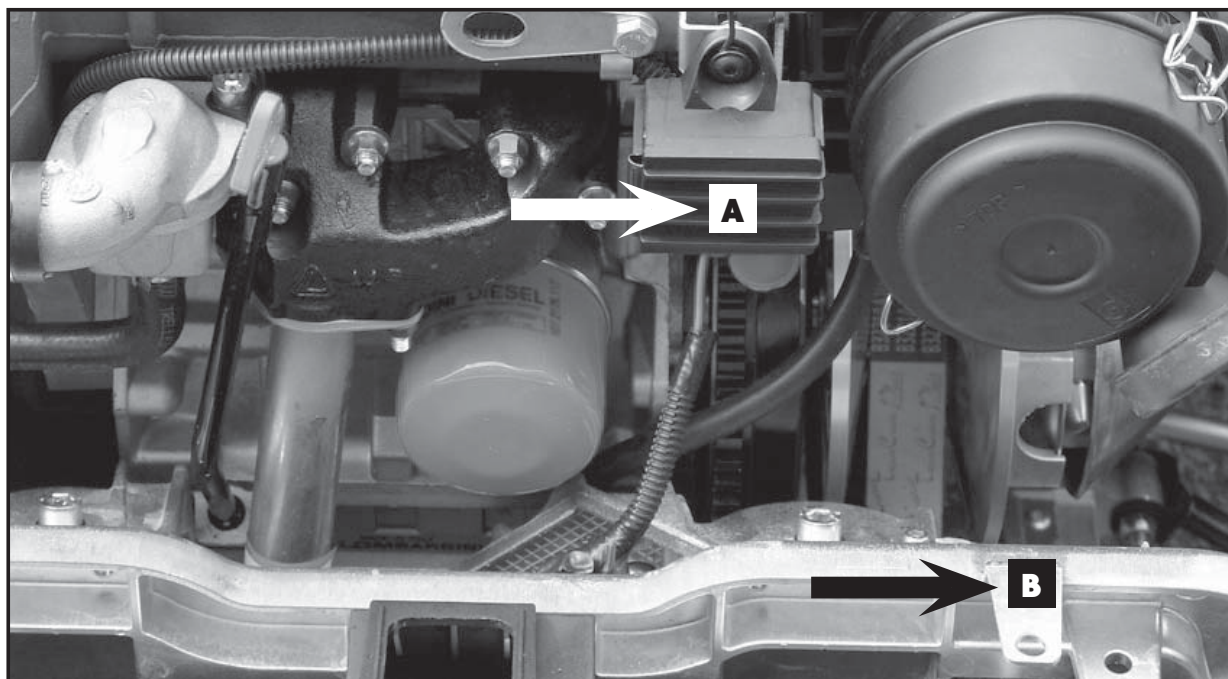


Photo 1

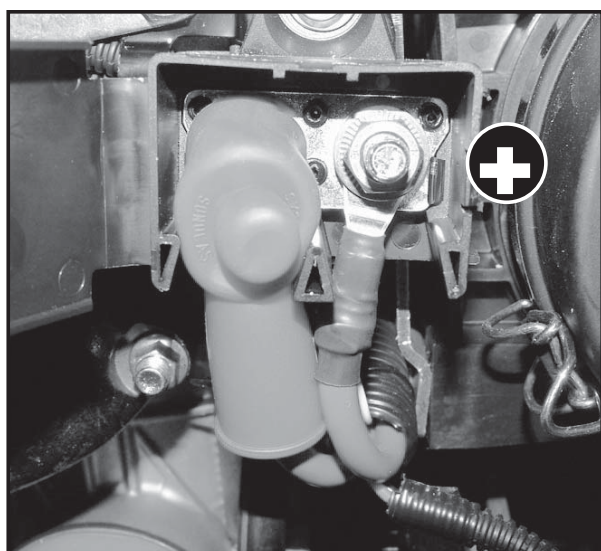


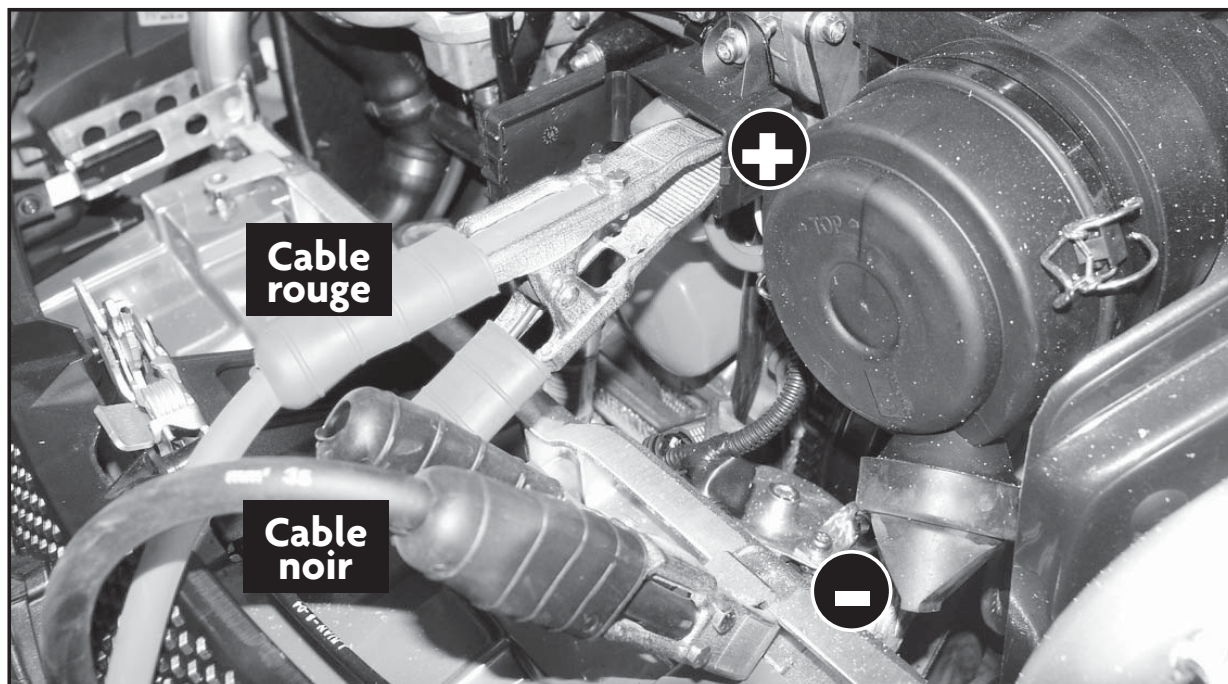
Photo 2

BOITIER DE DÉPANNAGE DÉMARRAGE DE SECOURS

Ce véhicule est équipé d'un boîtier de dépannage "A" (photo 2) faisant office de coupe circuit des éléments électriques sauf du tableau de bord.

Lors d'une intervention électrique, débrancher simplement la borne non isolée de ce boîtier. Si vous utilisez un système de démarrage externe, branchez la borne positive sur le fil de la cosse non isolée et la borne négative à l'emplacement prévu sur le châssis "B".

Ne jamais débrancher la borne protégée par un capuchon isolant rouge.



BRANCHEMENT D'UNE BATTERIE DE DÉPANNAGE OU D'UN CHARGEUR A L'AIDE DE CABLES

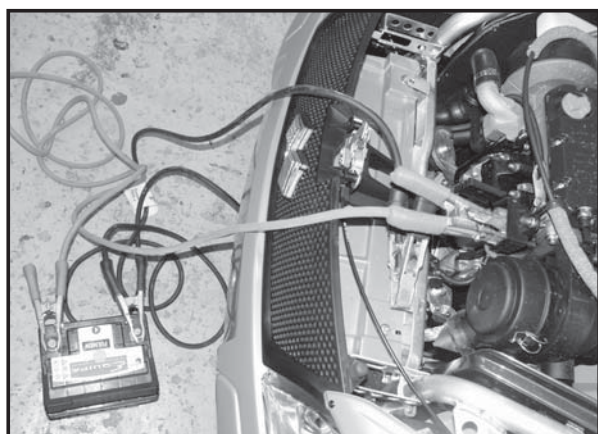
La borne positive (+) est rouge.

Le câble de raccordement qui doit être relié à la borne (+) est toujours rouge.

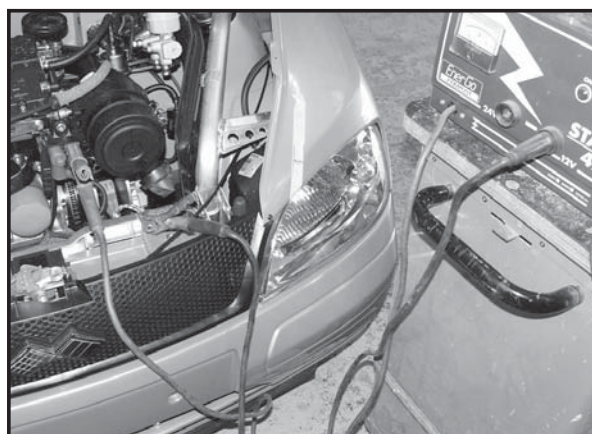
La borne négative (-) est noir.

Le câble de raccordement qui doit être relié à la borne (-) est toujours noir.

Attention! Inverser les branchements rouge (+) et noir (-) présente un danger de court circuit avec risque d'incendie et explosion de la batterie.



Branchement avec batterie



Branchement avec chargeur

3.10

En cas de panne

INCONVÉNIENTS	CAUSES POSSIBLES	REMÈDE
Le moteur ne démarre pas.	Manque de combustible	Remplir le réservoir
	Combustible non approprié	Le remplacer
	Combustible gelé	Additionner antigel pour gazole
	Filtre à gazole encrassé	Le faire remplacer
	Levier de régulateur bloqué position arrêt moteur	Contrôler
	Pas de préchauffage	S'adresser à un agent LIGIER
	Après ces contrôles, pas de démarrage	S'adresser à un agent LIGIER
Après démarrage, le voyant d'alerte de pression d'huile ne s'éteint pas	Manque d'huile dans le moteur	Contrôler le niveau à la jauge et compléter si nécessaire.
	Système de graissage détérioré	S'adresser à un agent LIGIER. Ne pas faire tourner le moteur voyant allumé
Après démarrage, le moteur s'arrête, cogne, ne prend pas de vitesse	Le niveau de combustible est trop bas	Remplir le réservoir
	Présence d'eau dans le circuit du combustible	Nettoyer le réservoir, le filtre à gazole et introduire du gazole propre
	Le combustible est gelé	Vidanger et additionner antigel pour gazole
	Filtre à air encrassé	Le nettoyer ou l'échanger
Fumée noire à l'échappement	Dérèglement du système d'injection	S'adresser à un agent LIGIER
Fumée bleue à l'échappement	Le moteur est trop froid	Tenir le moteur accéléré quelque temps pour permettre la mise en température
	Niveau d'huile trop haut	Le contrôler, vidanger si nécessaire
	Consommation d'huile importante	S'adresser à un agent LIGIER

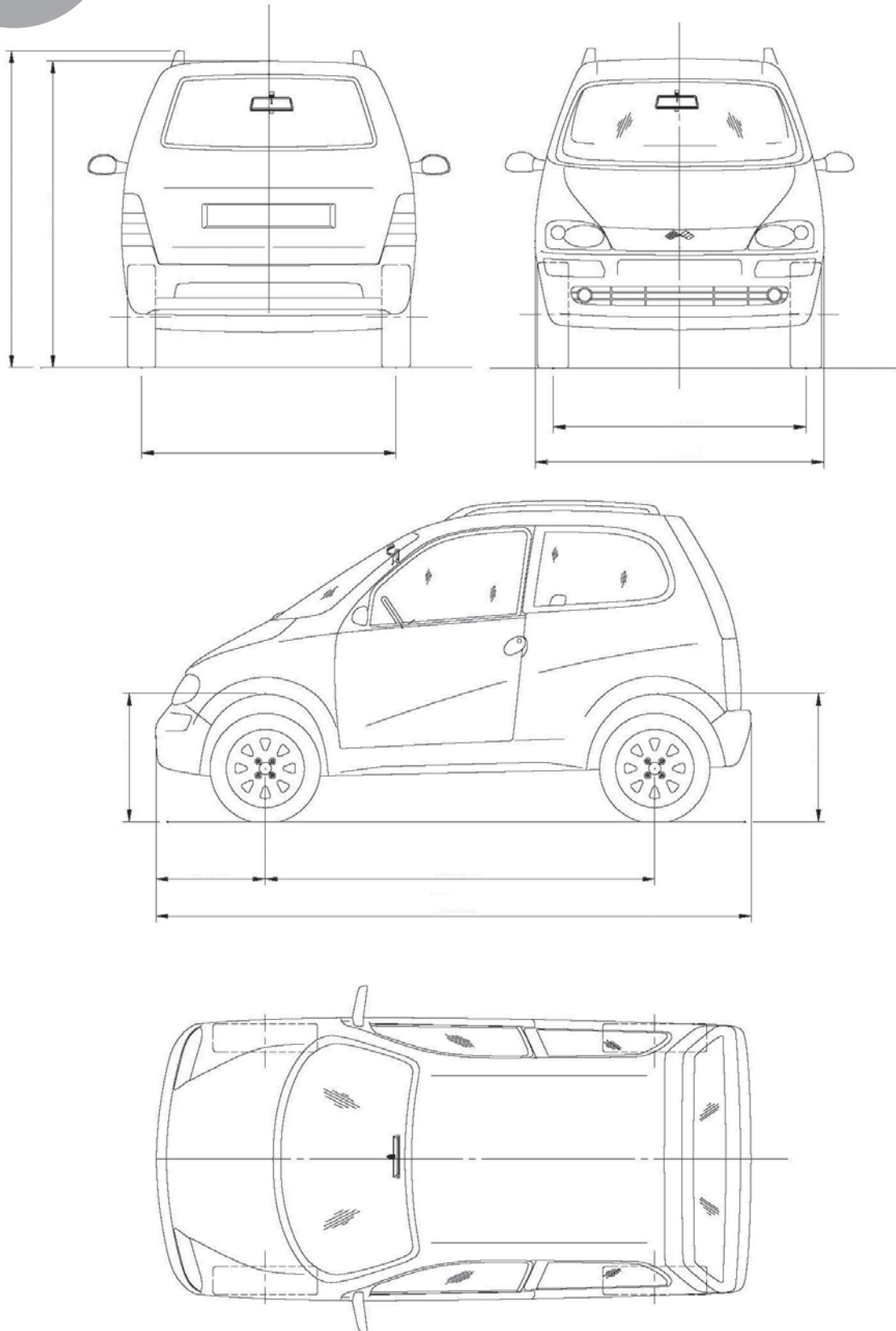


CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Caractéristiques générales **4.1**

4.1

Caractéristiques générales



VEHICULE TYPE QUADRICYCLE LEGER

Places assises : 2 (y compris chauffeur)
Roues avant motrices et directrices.
Vitesse maximale autorisée : 45 Km/h
Changement de vitesse automatique par variateur.
Inverseur de marche AVT et AR
Poids à vide en ordre de marche : 350 Kgs

MOTEUR

Type bicylindre
Cylindrée : 505 cm³
Puissance maxi : 4 Kw à 2900 tr/min
Carburant : gazole
Capacité du réservoir : 17,5 Litres
Alternateur : 480 Watts, entraîné par courroie
Démarreur électrique
Capacité circuit de refroidissement : 4 Litres (type de liquide : LR 25)
Capacité circuit d'huile : 1,4 Litres
Huile : 5 W/40

BOITE INVERSEUR

Capacité : 0,6 Litres
Huile : 80W/90

FREINAGE

Système hydraulique
Frein avant et arrière à disques
Frein à main mécanique
Liquide : type DOT4

BATTERIE

12V-44 Ah

DIMENSIONS

Longueur hors tout : 2985 mm
Largeur hors tout : 1465 mm
Hauteur à vide : 1530 mm
Hauteur avec barre de toit : 1575 mm
Empattement : 1935 mm
Voie AVT : 1250 mm
Voie AR : 1290 mm

PNEUMATIQUES

Roue AVT et AR (base) : 145/70 R13
Roue AVT et AR (autre) : 155/65 R14
Pression des pneus AVT : 1,3 bars
Pression des pneus AR : 1,3 bars
Pression roue de secours : 2 bars

AMPOULES**Eclairage avant :**

- code / phare :	12V 60/55 W H4
- feux de position :	12V 5W
- clignotant :	12V 21W

Eclairage arrière :

- Feux de stop :	12V 10W
- Feux de position :	12V 3W
- Feu de recul :	12V 21W
- Clignotant :	12V 21W
- Feu antibrouillard :	12V 21W
- Eclairage de plaque :	12V 5W
- Plafonnier :	12V 5W
- Eclairage bas de porte :	12V 5W



INDEX

A

15 ARRÊT MOTEUR

B

20 BATTERIE
22 BOÎTE INVERSEUR
16 BOUCHON DU RÉSERVOIR

C

33 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES
18 CHANGEMENT DE ROUE
8 CHAUFFAGE
2 COMMANDES
16 CONTRÔLES ET APPROVISIONNEMENT
8 CONSOLE CENTRALE

D

15 DÉMARRAGE DU MOTEUR
33 DIMENSIONS

E

17 ENTRETIEN
27 ENTRETIEN CARROSSERIE
20 ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

F

6 FEUX CLIGNOTANTS AV.
25 FILTRE À AIR
21 FREINS
20 FUSIBLES

G

19 GROUPE OPTIQUE AR.
24 GRAISSAGE/LUBRIFICATION

I

10 IDENTIFICATION
7 INTERRUPTEUR DE LAVE-GLACE
15 INVERSEUR

L

6 LEVIER D'INVERSEUR DE MARCHÉ
24 LAVE GLACE
21 LIQUIDE DE FREIN
25 LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

M

15 MISE EN ROUTE DE LA VOITURE
33 MOTEUR

N

21 NIVEAU LIQUIDE DE FREIN

O

9 OUVERTURE DU CAPOT
2 OUVERTURE DU COFFRE ARRIÈRE

P

30 PANNES ÉVENTUELLES
19 PHARES AV.
18 PNEUMATIQUES
33 POIDS
3 POSTE DE CONDUITE

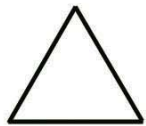
R

30 RECHERCHE DES PANNES
19 REMPLACEMENT DES AMPOULES
26 RÉVISIONS
14 RODAGE

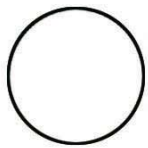
T

3 TABLEAU DE BORD

LES CATEGORIES DE PANNEAUX



Triangle = danger



Rond = interdiction ou obligation



Interdiction



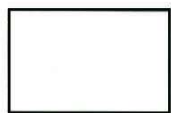
Obligation



Fin d'interdiction



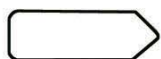
Fin d'obligation



ou

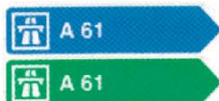


= indication



Direction

Bleu



Raccordement à une autoroute

Vert



Itinéraires sélectionnés
pour desservir les villes importantes

Jaune



Direction temporaire

Blanc



Direction

LES PANNEAUX DE PRIORITÉ



◆ Céder le passage à gauche et à droite



◆ Céder le passage à gauche et à droite



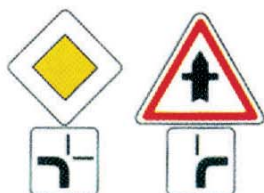
◆ Céder le passage à droite



◆ Priorité : vous pouvez passer



◆ Attention tout de même aux dangers tels qu'un véhicule de secours ou un véhicule qui ne respecte pas la signalisation



◆ Le trait plus épais représente le chemin prioritaire



◆ Passage à niveau avec barrières



◆ Passage à niveau sans barrière

LES FEUX

Feux sans panneaux



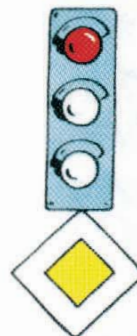
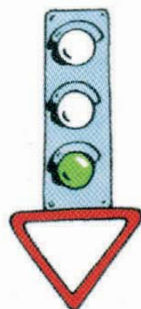
- ◆ Vérifier à droite et à gauche
- ◆ Passer

- ◆ S'arrêter

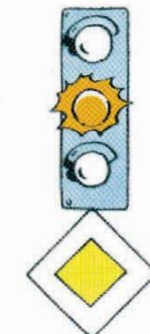
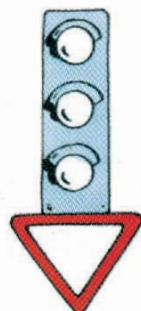
- ◆ S'arrêter
- ◆ Attendre le feu vert

Feux avec panneaux

- Les feux fonctionnent
 - ◆ Ne pas se préoccuper des panneaux



- Les feux ne fonctionnent pas ou le feu orange clignote
 - ◆ Respecter les panneaux



LES VOIES INTERDITES AUX QUADRICYCLES LÉGERS ET CYCLOMOTEURS



◆ Circulation interdite dans les 2 sens à tous véhicule



◆ Sens interdit à tous véhicule



◆ Accès interdit aux cyclomoteurs et aux quadricycles légers



◆ Accès interdit à tous les véhicules à moteur



◆ Piste ou bande cyclable interdite aux quadricycles



◆ Voie réservée aux bus



◆ Route pour automobiles, interdite aux quadricycles



◆ Entrée d'autoroute, interdite aux quadricycles



◆ Interdiction de tourner à droite pour les cyclomoteurs et quadricycles légers



◆ Direction interdite aux cyclomoteurs et quadricycles

ATTENTION

Les quadricycles légers sont considérés par la loi comme des cyclomoteurs. Même immatriculés, ils sont interdits sur certaines voies.